



www.h2oinnovation.com
investisseur@h2oinnovation.com

Rapport financier intermédiaire Premier trimestre terminé le 30 septembre 2019

Symboles boursiers :
Bourse de croissance TSXV inc. : HEO
Growth Paris : MNEMO : ALHEO
OTCQX : HEOFF

RAPPORT DE GESTION

Le rapport de gestion est conçu afin de fournir au lecteur une meilleure compréhension des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, en plus de le renseigner sur la gestion des risques et des ressources. Conformément au règlement 51-102 sur les obligations d'information continue, les commentaires ci-après ont pour objet de présenter un examen et une analyse des résultats d'exploitation et de la situation financière de H2O Innovation inc. pour le trimestre clos les 30 septembre 2019 en comparaison à la période correspondante clos le 30 septembre 2018. Le rapport de gestion devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes afférentes de l'exercice clos le 30 septembre 2019, en plus des états financiers consolidés annuels pour l'exercice clos le 30 juin 2019.

Dans ce rapport de gestion, "H2O Innovation", la "Société", ou les termes "nous" et "notre" font référence à H2O Innovation Inc en tant que groupe ou à chacun des piliers d'affaires, selon le contexte.

Sauf indication contraire, les montants sont indiqués en dollars canadiens et proviennent des états financiers établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Des informations additionnelles sur H2O Innovation, y compris la notice annuelle 2019, sont disponible sur notre site web à l'adresse www.h2oinnovation.com et sur le site SEDAR www.sedar.com.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains énoncés figurant dans le présent rapport de gestion relatifs aux activités de H2O Innovation ainsi que dans d'autres communications publiées par la Société décrivant de manière plus générale les objectifs, projections, estimations, attentes ou prévisions de la direction peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de la législation sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs concernent l'analyse et toute autre information basées sur la prévision de résultats futurs et l'estimation de montants qu'il est actuellement impossible de déterminer. Les énoncés prospectifs peuvent être identifiés par l'utilisation des termes « prévoir », « si », « croire », « continuer », « pourrait », « évaluer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « peut », « planifier », « potentiel », « prédire », « projeter », « devrait » ou « devoir » ou tout autre terme similaire ainsi que les termes habituellement utilisés au futur et au conditionnel, notamment ceux qui font référence au succès de projets. Ces énoncés prospectifs sont assujettis à certains risques et incertitudes qui peuvent faire en sorte que les résultats actuels et futurs de la Société diffèrent substantiellement des résultats indiqués par ces énoncés prospectifs. Le détail des facteurs de risque auxquels la Société est exposée est disponible sur SEDAR (www.sedar.com) dans la notice annuelle de la Société datée du 24 septembre 2019. À moins que la législation applicable en matière de valeurs mobilières l'exige, H2O Innovation décline toute obligation de réviser ou de mettre à jour les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion ou dans toute autre communication par suite de nouvelles informations, d'évènements futurs ou de tout autre changement.

TABLE DES MATIÈRES

DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ	1	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS	17
FAITS SAILLANTS FINANCIERS	3	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	20
FAITS MARQUANTS DE LA SOCIÉTÉ	3	RÉCLAMATIONS ET LITIGES	20
FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE	4	FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS	21
RÉSUMÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	5	FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES	21
CARNET DE COMMANDES (OBLIGATIONS DE PRESTATION RESTANT À REMPLIR)	9	MÉTHODES COMPTABLES	21
INFORMATION SECTORIELLE	10	NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES	21
SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE	13	CONTRÔLES ET PROCÉDURES	25
LIQUIDITÉ ET RESSOURCES FINANCIÈRES	14		

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS ET MESURES IFRS ADDITIONNELLES

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société utilise des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS, tel qu'indiqué ci-dessous. Ces mesures non conformes aux IFRS sont présentées à titre d'informations supplémentaires et doivent être utilisées conjointement avec les mesures financières IFRS présentées dans ce rapport. Bien que ces mesures soient des mesures non conformes aux IFRS, la direction les utilise pour prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. Fournir ces informations aux parties prenantes, en plus des mesures définies par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), leur permet de voir les résultats de la Société du point de vue de la direction et de mieux comprendre la performance financière, malgré l'impact des mesures définies par les PCGR. La direction utilise les indicateurs non conformes aux IFRS suivants pour mesurer la performance et les liquidités disponibles de la Société:

- Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA »)
- Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement ajusté (« BAIIA ajusté »)
- Bénéfice avant les frais administratifs (« EBAC »)
- Dette nette
- Flux de trésorerie disponibles ajustés

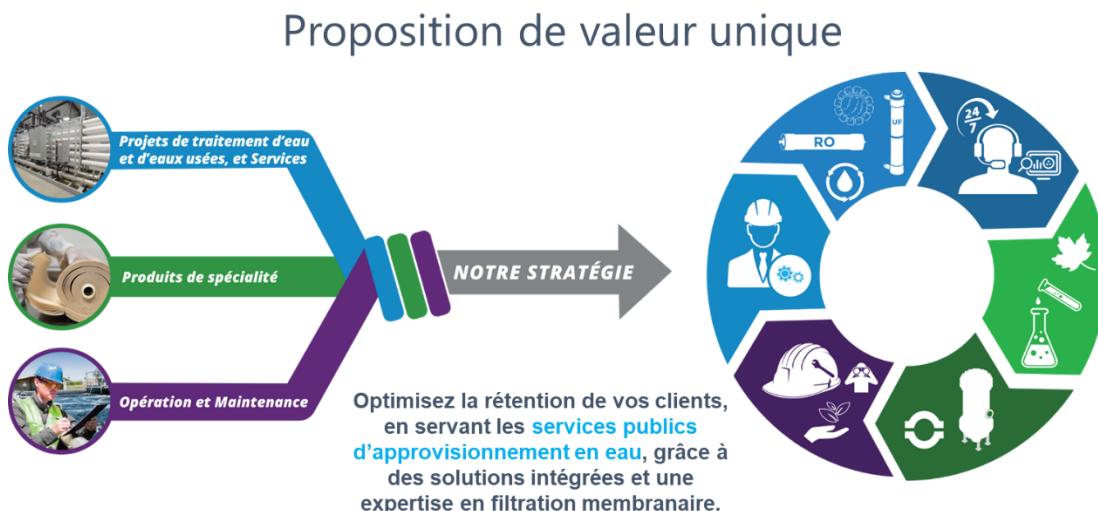
La définition de toutes les mesures non conformes aux IFRS et des mesures supplémentaires selon les IFRS est présentée à la section « Mesure financière non conforme aux IFRS » afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction. De plus, la Société présente un rapprochement de la mesure non conforme aux IFRS à la mesure comparable, calculée conformément aux IFRS, si applicable. Veuillez-vous reporter à la rubrique « Mesure financière non conforme aux IFRS » à la page 17 du présent rapport de gestion pour une présentation détaillée et un rapprochement des mesures non conformes aux IFRS utilisées dans le présent rapport de gestion.

DESCRIPTION DE LA SOCIÉTÉ

En tant que fournisseur de solutions complètes, H₂O Innovation conçoit, fabrique et met en service des systèmes de traitement d'eau à membrane personnalisés et fournit des services d'exploitation et de maintenance ainsi qu'une gamme complète de produits spécialisés tels que produits chimiques, consommables, raccords, raccords flexibles et filtres à cartouches pour plusieurs marchés. La Société conçoit, fabrique et met également en œuvre des solutions numériques telles que son logiciel Intelogx, ses technologies d'automatisation et de contrôle Clearlogx et ses systèmes SCADA. De plus, H₂O Innovation fournit une gamme complète d'équipements et de produits de l'érable aux producteurs de sirop d'érable.

Que ce soit pour la production d'eau potable et d'eaux de procédés industriels, le recyclage et la réutilisation de l'eau, le dessalement de l'eau de mer ou le traitement des eaux usées, les solutions mises au point par H₂O Innovation combinent la meilleure expertise qui soit aux produits et aux technologies membranaires les plus avancés. Fiables, respectueuses de l'environnement et à la fine pointe de la technologie, les solutions offertes par la Société sont ciblées vers les besoins des clients et visent à rationaliser les coûts pour les utilisateurs, optimiser le processus du traitement d'eau et maximiser l'efficacité, le rendement et la durée de vie des services publics de traitement d'eau et d'eaux usées, notamment les systèmes de traitement, l'équipement de distribution et l'actif connexe.

Tel que l'illustre le schéma ci-dessous, les clients, comme des services publics de distribution d'eau, sont au cœur de l'offre de H₂O Innovation. Les solutions intégrées de H₂O Innovation combinant sa vaste connaissance de la filtration membranaire, ses produits de spécialité et ses services d'opération et de maintenance en font un joueur de premier plan pour répondre aux besoins que ce client peut avoir et lui assurer une clientèle fidèle.



NOS ACTIVITÉS SOUS LES TROIS PILIERS D'AFFAIRES

Les activités de la Société reposent sur trois piliers d'affaires, comme décrits ci-dessous:

1^{er} PILIER – PROJETS DE TRAITEMENT D'EAU ET D'EAUX USÉES, ET SERVICES (“PROJETS & SERVICES APRÈS-VENTE”)



H₂O Innovation conçoit et fournit des systèmes sur mesure ainsi que des solutions intégrées de traitement d'eau utilisant les technologies de filtration membranaire pour les marchés municipaux, industriels, de l'énergie et des ressources naturelles, des services après-vente ainsi que des solutions digitales (Intelogx^{MC} et Clearlogx^{MD}) pour contrôler et optimiser la performance des systèmes de traitement d'eau.

H₂O Innovation compte maintenant plus de 750 systèmes installés en Amérique du Nord, comprenant toutes les sortes d'application (eau potable, eaux usées, dessalement d'eau de mer, recyclage d'eau, etc.). La Société a également développé ses propres technologies à plateforme ouverte pour les systèmes de traitement d'eau, le FiberFlex^{MC}, et pour les systèmes de traitement d'eaux usées, le flexMBR^{MC}.

2^e PILIER – PRODUITS DE SPÉCIALITÉ



H₂O Innovation offre une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles, des produits chimiques de spécialité, des consommables et des produits spécialisés pour l'industrie du traitement d'eau, par l'entremise d'H₂O Innovation Érablière, PWT et Piedmont. La Société exporte désormais ses produits de spécialité dans plus de 80 pays.

H₂O Innovation Érablière propose une gamme complète d'équipements dédiés à l'acériculture afin de maximiser la production de sirop d'érable des producteurs tout en réduisant leur consommation d'énergie.

PWT se concentre sur la fabrication et la fourniture de produits chimiques pour l'industrie de la filtration membranaire, avec une ligne de produits développée autour d'un antitartrage unique à base de dendrimère pour le contrôle du tartre et de l'enrassement.

Piedmont est un leader mondial dans l'équipement anticorrosif pour les usines de dessalement d'eau de mer et offre des raccords flexibles, des filtres à cartouches faits de fibre de verre renforcé (FRP), des filtres autonettoyants à disques et à tamis, des sacs filtrants, des cartouches et des crépines.

3^e PILIER – OPÉRATION ET MAINTENANCE (“O&M”)



H₂O Innovation opère, entretient et répare les systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, l'équipement de distribution et les actifs connexes pour tous ses clients, et s'assure que la qualité de l'eau respecte les exigences réglementaires, par l'entremise d'Utility Partners et Hays Utility South Corporation.

Ensemble, ils emploient 435 employés pour l'opération de plus de 175 usines dans deux provinces canadiennes et onze états américains, principalement sur la côte du Golfe du Mexique, le Sud-Est, le Nord-Est (Nouvelle-Angleterre) et la côte ouest.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019

Comparativement à la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018

Revenus	Revenus récurrents ⁽³⁾	Revenus récurrents ⁽³⁾ (%)	Carnet de commandes consolidé
28,2 M \$	22,6 M \$	80,2 %	153,3 M \$
↑ 3,8 M \$ ou 15,8 %	↑ 5,9 M \$ comparé à 16,7 M \$	↑ comparé à 68,5 %	↑ 9,6 % comparé à 139,9 M \$
Marge bénéficiaire brute ⁽¹⁾	SG&A ⁽²⁾	BAIIA ajusté ⁽³⁾	Perte nette
23,8 %	17,9 %	1,6 M \$	(1,0 M \$)
↑ comparé à 22,6 %	↓ comparé à 18,0 %	↑ 28,4 % comparé à 1,3 M \$	↑ 219,8 % comparé à (0,3 M \$)
Flux de trésorerie nets provenant des activités opérationnelles	Flux de trésorerie disponibles ajustés ⁽³⁾	Fonds de roulement	Dette nette ⁽³⁾
2,2 M \$	1,6 M \$	11,6 M \$	8,2 M \$
↑ 218,2 % comparé à 0,7 M \$	↑ 459,7 % comparé à 0,3 M \$	↓ 10,1 % comparé à 12,8 M \$	↓ 16,3 % comparé à 9,8 M \$

⁽¹⁾ Marge bénéficiaire brute avant amortissements.

⁽²⁾ Les SG&A représentent le total des frais généraux d'exploitation, des frais de vente et des frais administratifs.

⁽³⁾ Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 17 du présent rapport de gestion.

FAITS MARQUANTS DE LA SOCIÉTÉ

Nombre d'employés	Distributeurs par ligne d'affaires Érablière - 55 PWT - 30 Piedmont - 20	Nombre de contrats d'O&M 78
645	↑ comparé à 568	↑ comparé à 38

FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE

- Au cours du premier trimestre de l'année financière 2020, la Société a annoncé que Piedmont, un leader mondial au niveau de l'équipement résistant à la corrosion pour les usines de dessalement sur les marchés industriel et municipal, a sécurisé au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2019 un nombre record de commandes. Piedmont a reçu des commandes de huit (8) projets de dessalement de moyenne à grande échelle, avec des débits allant de 50 000 à 500 000 m³/jour, pour ses lignes de produits de raccords flexibles et de filtres à cartouches (« FRP »).

Les lignes de produits de raccords flexibles et de filtres à cartouches de Piedmont ont été sélectionnés, sur une base combinée, sur plus de 30 projets dans près de 20 pays sur les cinq (5) continents. Ces projets ont totalisé environ 6,6 M \$ de commandes au cours du dernier trimestre, dont plusieurs doivent être livrés au cours de l'exercice 2020.

- Au cours du premier trimestre de l'année financière 2020, la Société a annoncé qu'Utility Partners, LLC (« UP »), son secteur d'activité fournissant des services d'opération et de maintenance (« O&M ») en Amérique du Nord a récemment renouvelé cinq (5) contrats.

Utility Partners a renouvelé trois (3) contrats municipaux dans l'état du New Hampshire. Deux (2) de ces contrats ont été renouvelés pour cinq (5) ans, et le troisième pour trois (3) années supplémentaires; tous sont avec des clients de longue date d'Utility Partners. Les deux (2) autres contrats, situés au Vermont et à New York, ont été renouvelés pour cinq (5) ans et 13 mois respectivement. Enfin, UP a élargi la portée de ses travaux sur deux (2) projets existants, augmentant ainsi leur valeur annuelle.

FAITS MARQUANTS DES ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS

- Le 28 octobre 2019, la Société a annoncé qu'elle a conclu une convention d'achat et de vente exécutoire aux termes de laquelle H₂O Innovation, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive du Royaume-Uni, acquerra, auprès de tiers sans lien de dépendance, Genesys Holdings Limited et ses filiales, Genesys Manufacturing Limited, Genesys International Limited et Genesys North America, LLC (collectivement, « Genesys »), un groupe de sociétés fermées établies au Royaume-Uni qui met au point, fabrique et distribue des produits chimiques membranaires d'osmose inverse de spécialité, des antitartres, des nettoyants, des floculants et des biocides (l'« acquisition »). Genesys offre, au moyen d'un vaste réseau de distribution, une gamme de plus de trente-cinq (35) produits diversifiés de formulation unique qui sont fabriqués dans ses installations dans le Cheshire, au R.-U. Genesys offre également des services complets de laboratoire comme des tests d'eau d'alimentation et de prétraitement, des autopsies de membrane et la conception de programmes de nettoyage.

RÉSUMÉ DE L'INFORMATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

(en milliers de dollars canadiens, excepté pour les données par action)

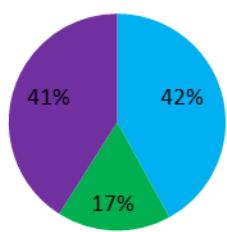
État des résultats	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre			
	2019	2018	\$	% ⁽¹⁾
Revenus par pilier d'affaires				
Projets et Services après-vente	8 205	29,1	10 272	42,1
Produits de Spécialité	5 192	18,4	4 206	17,3
Opération et maintenance	14 826	52,5	9 893	40,6
Revenus totaux	28 223	100,0	24 371	100,0
Revenus par secteur géographique				
Canada	3 530	12,5	4 192	17,2
États-Unis	22 711	80,5	18 128	74,4
Autres	1 982	7,0	2 051	8,4
Revenus totaux	28 223	100,0	24 371	100,0
Revenus récurrents ⁽²⁾	22 639	80,2	16 667	68,5
Coût des marchandises vendues	21 516	76,2	18 865	77,4
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation	6 707	23,8	5 506	22,6
Frais généraux d'exploitation	1 388	4,9	1 328	5,4
Frais de vente	1 865	6,6	1 647	6,8
Frais administratifs	1 799	6,4	1 401	5,7
Total des frais d'exploitation	5 052	17,9	4 376	18,0
Amortissements	1 654	5,9	978	4,0
Charges financières - nettes	453	1,6	531	2,2
Autres pertes - nettes	101	0,4	2	0,0
Frais d'acquisition et d'intégration et autres frais	489	1,7	33	0,1
Perte avant impôts sur le résultat	(1 042)	(3,7)	(414)	(1,7)
Impôts sur le résultat	(9)	(0,0)	(91)	(0,4)
Perte nette pour la période	(1 033)	(3,7)	(323)	(1,3)
Perte nette de base et diluée par action	(0,019)	-	(0,008)	-
BAIIA ⁽²⁾	1 065	3,8	1 095	4,5
BAIIA ajusté ⁽²⁾	1 625	5,8	1 266	5,2
Situation financière et Flux de Trésorerie	30 septembre 2019	30 juin 2018	Variation	
	\$	\$	\$	%
Trésorerie	6 795	6 206	589	9,5
Dette nette ⁽²⁾	8 182	9 780	(1 598)	16,3
Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018		
Trésorerie nette générée par les activités opérationnelles	2 224	699	1 525	218,2
Carnet de commande consolidé	153 239	139 890	13 439	9,6

⁽¹⁾ % sur les revenus.

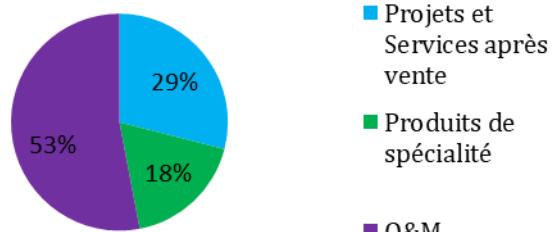
⁽²⁾ Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 17 du présent rapport de gestion.

REVENUS CONSOLIDÉS

T1 2019 - Revenus



T1 2020 - Revenus



Les revenus consolidés de nos trois piliers d'affaires pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 ont augmenté de 3,8 M \$, ou 15,8 %, pour atteindre 28,2 M \$ comparativement à 24,4 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice précédent. Cette augmentation globale est principalement attribuable à l'acquisition de Hays au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2019, qui a généré des revenus de 5,1 M \$ au cours de ce trimestre, et par l'augmentation de 1,0 M \$ provenant des Produits de Spécialité, atténué par la diminution des revenus provenant de Projets et Services après-vente de 2,1 M \$.

Notre modèle d'affaire nous permet de gagner en prévisibilité et, grâce à notre offre intégrée combinant la conception et la fabrication de systèmes à O&M et aux Produits de Spécialité, nous entretenons des relations à long terme avec nos clients. Par conséquent, nos ventes récurrentes ont tendance à augmenter continuellement à mesure que nous mettons en service de nouveaux systèmes et que nous ajoutons de nouveaux contrats d'O&M. De plus, avec le dernier ajout de Hays au pilier d'affaires O&M, de nouvelles opportunités s'ouvrent sur un marché géographique stratégique tel que l'État du Texas.

Avec trois piliers d'affaires solides, la Société est très bien équilibrée et ne dépend pas d'une source de revenus unique. Les revenus provenant des Services après-vente, des Produits de Spécialité et d'O&M étant plus stables, la stratégie de croissance de ces revenus se révèle efficace, car elle réduit la volatilité associée aux revenus de la division Projets et accroît ainsi la prévisibilité du modèle commercial de la Société. Afin de renforcer son modèle d'affaire, la Société a annoncé la conclusion d'un accord ferme en vertu duquel H₂O Innovation, par l'intermédiaire d'une filiale à part entière du Royaume-Uni, acquerra, de tiers sans lien de dépendance, Genesys Holdings Limited et ses filiales: Genesys Manufacturing Limited, Genesys International Limited et Genesys North America, LLC (collectivement «Genesys»), qui développe, fabrique et distribue des produits chimiques spécialisés pour membranes d'osmose inverse, antitartrage, nettoyants, flocculants et biocides.

Notre expertise en matière de conception, d'ingénierie et de fabrication de systèmes membranaires combinée à notre offre de produits de spécialité nous permet de proposer à nos clients une offre de valeur ajoutée, intégrée et unique. Comme cette offre de valeur permet à nos clients de réduire leurs frais d'exploitation, elle procure également un avantage concurrentiel unique à la Société.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019, les revenus récurrents ont représenté 80,2 % des revenus totaux de la Société, comparativement à 68,5 % pour l'exercice précédent. Les Services après-vente, Produits de Spécialité et O&M ont également contribué à renforcer les relations à long terme avec les clients de Projets, ce qui supporte la décision d'investir dans le développement et la croissance de ces piliers. La Société dispose d'une plate-forme pour saisir les opportunités de vente croisée, où un pilier nourrira les autres. Dans l'ensemble, nos trois piliers d'affaires constituent un modèle d'affaires unique et responsable pour mieux servir nos clients actuels et futurs.

MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE AVANT AMORTISSEMENTS

La marge bénéficiaire brute avant amortissement a augmenté pour atteindre 6,7 M \$, ou 23,8 %, pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 5,5 M \$, ou 22,6 %, pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 1,2 M \$, ou 21,8 %. L'augmentation de la marge bénéficiaire brute consolidé provient des piliers d'affaires Projets et Services après-vente, et O&M, tandis que le pilier d'affaires Produits de spécialité affiche une légère baisse de sa marge bénéficiaire brute comparativement au trimestre comparable de l'exercice financier précédent. L'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* a réduit le coût des marchandises vendues de 0,1 M \$ pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020.

FRAIS D'EXPLOITATION (« SG&A »)

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2019	2018	Variation
	\$	\$	%
Frais généraux d'exploitation	1 388	1 328	60
Frais de vente	1 865	1 647	218
Frais administratifs	1 799	1 401	398
Total des frais d'exploitation	5 052	4 376	676
			15,4

Les frais d'exploitation de la Société ont atteint 5,1 M \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 4,4 M \$ pour l'exercice précédent, représentant une augmentation de 0,7 M \$, ou 15,4 %, tandis que les revenus de la Société ont augmentés de 15,8 %. Les frais d'exploitation du premier trimestre de l'exercice financier 2020 ont été affectés par l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location*, les dépenses loyers ayant été reclassées dans l'amortissement. L'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* a réduit les frais d'exploitation de 0,2 M \$ pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020.

Les frais généraux d'exploitation ont atteint 1,4 M \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 1,3 M \$ pour l'exercice précédent, représentant une augmentation de 0,1 M \$, ou 4,5 %. Cette augmentation est due en partie à l'acquisition de Hays au cours du second trimestre de l'exercice précédent, ce qui a contribué à \$0.1 M des frais généraux d'exploitation du trimestre. L'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* a réduit les frais généraux d'exploitation de 0,09 M \$ pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020.

Les frais de vente ont atteints 1,9 M \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 1,6 M \$ pour l'exercice précédent, représentant une augmentation de 0,3 M \$, ou 13,2 %. Les frais de vente sont liés aux commandes et aux revenus, mais ne varient pas proportionnellement. Cette augmentation est expliquée par l'augmentation des revenus, affectant le niveau de commissions enregistrées. L'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* a réduit les frais de vente de 0,06 M \$ pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020.

Les frais administratifs and atteins 1,8 M \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 1,4 M \$ pour l'exercice précédent, représentant une augmentation de 0,4 M \$, ou 28,4 %. L'acquisition de Hays au 1er décembre 2018 a contribué à \$0.1 M de cette augmentation, en plus des embauches dans l'équipe administrative afin de supporter la croissance. Des honoraires professionnels additionnels et non récurrents de 0,2 M \$ ont été engagés ce trimestre pour supporter l'adoption de nouvelles normes comptables (IFRS 15 – *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*) et les changements au niveau des informations sectorielles. L'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* a réduit les frais administratifs de 0,03 M \$ pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020.

FRAIS D'ACQUISITION ET D'INTÉGRATION

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2019	2018	Variation
	\$	\$	%
Frais d'acquisition et d'intégration	489	33	456 1381,8

Les frais d'acquisition, d'intégration and les autres coûts ont atteint 0,5 M \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 0,03 M \$ pour l'exercice précédent, représentant une augmentation de 0,5 M \$, ou 1381,8 %. Cette variation est principalement attribuable aux honoraires professionnels engagés dans le cadre de l'acquisition de Genesys Holding, tel qu'annoncé le 28 Octobre 2019.

CHARGES FINANCIÈRES – NETTES

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2019	2018	Variation
	\$	\$	%
Produits financiers	(14)	(7)	(7) 100,0
Charges financières	467	538	(71) (13,2)
Charges financières – nettes	453	531	(78) (14,7)

Les charges financières – nettes ont été plutôt à 0,5 M \$ pour la période close le 30 septembre 2019 comparativement à 0,5 M \$ pour la période comparative de l'exercice précédent, soit une diminution de 14,7 %. Cette diminution est expliquée par les frais de financement engagés relativement au changement de banque au 28 novembre 2018 et par l'utilisation accrue des emprunts bancaires et l'utilisation temporaire d'une facilité de crédit supplémentaire avant le refinancement, ce qui a eu une incidence négative sur le premier trimestre de l'exercice financier précédent. Toutefois, l'augmentation des intérêts sur les passifs liés aux contrats de location découlant de l'adoption de la norme IFRS 16 - *Contrats de location* a contribué aux charges financières à hauteur de 0,1 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020.

Afin d'atténuer son risque de crédit et d'augmenter sa capacité d'emprunt, la Société assure une partie de ses comptes débiteurs au moyen de la couverture d'assurance d'EDC, aux termes de laquelle elle a donné l'ordre de verser tout le produit de l'assurance à la banque. Les primes d'assurance sont comptabilisées dans les charges financières.

BAIIA AJUSTÉ

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2019	2018	Variation
	\$	\$	%
BAIIA	1 065	1 095	(30) (2,7)
BAIIA ajusté	1 625	1 266	359 28,4 %
BAIIA ajusté (%)	5,8%	5,2%	- -

Le BAIIA ajusté de la Société a augmenté de 0,3 M \$, ou 28,4 %, pour atteindre 1,6 M \$ au cours du premier trimestre de l'exercice 2020, comparativement à 1,3 M \$ pour la période comparable de l'exercice 2019. Le % de BAIIA ajusté s'est amélioré et a atteint 5,8% pour la période de trois-mois terminée le 30 septembre 2019, comparativement à 5,2% pour le même trimestre de l'exercice précédent. L'amélioration du BAIIA ajusté découle de l'augmentation de nos revenus consolidés ainsi que de l'amélioration de la marge bénéficiaire brute avant amortissements, compensé par une augmentation des SG&A. De plus, l'adoption de IFRS 16 - *Contrats de location* le 1er juillet 2019 a contribué à réduire de 0,3 M \$ les charges de location du trimestre. Excluant l'ajustement de l'IFRS 16 – *Contrats de location*, le BAIIA ajusté aurait été de 4,6 %.

PERTE NETTE

(En milliers de dollars canadiens, excepté pour les données par action)

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre

	2019	2018	Variation	
	\$	\$	\$	%
Perte nette	(1 033)	(323)	(710)	(219,8)
Perte nette de base et diluée par action	(0,019)	(0,008)	(0,011)	-

La perte nette s'est élevée à (1,0 M \$) ou (0,019 \$) par action pour le premier trimestre de l'exercice 2020, contre une perte nette de (0,3 M \$) ou (0,008 \$) par action pour le trimestre comparable de l'exercice 2019. La variation de la perte nette est principalement due aux coûts d'acquisition, d'intégration et autres coûts connexes pour un montant de 0,5 M \$, et à l'augmentation de l'amortissement. L'augmentation de l'amortissement provient principalement de l'augmentation du niveau des actifs incorporels acquis par l'entremise de Hays au cours du deuxième trimestre de l'exercice précédent.

CARNET DE COMMANDES (OBLIGATIONS DE PRESTATION RESTANT À REMPLIR)

Le carnet de commandes est défini comme un indicateur prospectif des revenus prévus qui seront comptabilisés par la Société, établis en fonction des contrats octroyés considérés comme des commandes fermes et correspondant au prix de transaction réparti entre les obligations de prestation restant à remplir. La direction pourrait devoir effectuer des estimations quant aux revenus qui seront tirés de certains contrats. L'application de la nouvelle mesure du carnet de commandes ou des obligations de prestation restant à remplir n'a pas donné lieu à un ajustement au 1er juillet 2018 par rapport au solde de clôture au 30 juin 2018 du carnet de commandes.

Au 30 septembre 2019, le carnet de commandes combiné de Projets et d'O&M s'élevait à 153,3 M \$, contre 139,9 M \$ au 30 septembre 2018, ce qui représente une croissance interne de 9,6 %. Ce carnet de commandes combiné donne une excellente visibilité sur les revenus des prochains trimestres de l'année financière 2020 et pour l'avenir. Le modèle d'affaires développé au cours des dernières années se traduit également par un carnet de commandes de qualité, bien équilibré entre les contrats des piliers d'affaires O&M et Projets.

(en milliers de dollars canadiens)	Aux 30 septembre			
	2019	2018	Variation	
	\$	\$	\$	%
Projets	40 200	50 456	(10 256)	(20,3)
O&M ⁽¹⁾	113 129	89 434	23 695	26,5
Carnet de commandes combiné	153 329	139 890	13 439	9,6

⁽¹⁾ Le carnet de commandes d'O&M comprend exclusivement les contrats de la ligne d'affaires d'Utility Partners. L'acquisition en décembre 2018 de Hays Utility South Corporation n'a pas eu d'incidence sur le carnet de commande, puisque les contrats sont à durée indéterminée et donc, ils ne se qualifient pas comme des obligations de prestation restant à remplir.

Le pilier d'affaires Projets et Services après-vente affiche une diminution de 20,3 %, tout en conservant un carnet de commandes de qualité avec une meilleure diversification des projets. L'objectif de ce pilier d'affaires est d'améliorer la marge bénéficiaire brute avant amortissements avant d'accroître les revenus. Le carnet de commandes de Projets est bien équilibré, avec une meilleure diversification du portefeuille entre les projets de traitement d'eau et d'eaux usées: 39,3 % des projets se rapportaient au traitement d'eaux usées au 30 septembre 2019, comparativement à 26,0 % au 30 septembre 2018. Une diversification est également observée entre les projets industriels et municipaux, les projets industriels représentant 29,5 % des projets au 30 septembre 2019, contre 36,0 % au 30 septembre 2018. Les projets de traitement d'eaux usées et industriels se caractérisent généralement par une meilleure marge bénéficiaire brute, en plus de réduire le risque lié à la concentration sur un marché unique.

Le carnet de commande du pilier d'affaires O&M s'élevait à 113,1 M \$ au 30 septembre 2019, soit une augmentation de 26,5 % comparativement à un carnet de commande de 89,4 M \$ au 30 septembre 2018, et provient principalement de renouvellements de contrats à long terme avec des clients existants, ainsi que l'élargissement de la portée des services.

INFORMATION SECTORIELLE

Tel que mentionné dans la section « Nos activités sous les trois piliers d'affaires », la direction analyse les résultats de la Société par pilier d'affaires. La Société évalue la performance financière en utilisant le bénéfice avant les dépenses administratives (« EBAC »). L'EBAC est une mesure non définie par les IFRS. Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 17 du présent rapport de gestion.

Effectif le 1^{er} avril 2019, la Société a entamé un réaménagement stratégique de sa structure organisationnelle. À la suite de ce réaménagement stratégique de sa structure organisationnelle, la Société a réévalué sa structure d'information financière sectorielle et, à compter du quatrième trimestre de l'exercice financier 2019, elle compte trois nouveaux secteurs d'information financière : i) les projets de traitement d'eau et des eaux usées, et services (« Projets et Services après-vente »); ii) les produits de spécialité, qui incluent une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles, de produits chimiques de spécialité, de produits consommables et de produits spécialisés pour l'industrie du traitement de l'eau (raccords flexibles et filtres à cartouches) (« Produits de spécialité »); et iii) les services d'opération et de maintenance dédiés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées (« O&M »).

Avant le réaménagement stratégique de sa structure organisationnelle, la Société exerçait ses activités par l'entremise d'un seul secteur isolable, lequel offrait des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, ainsi que des produits et services s'y rapportant.

Les tableaux suivants résument les revenus de la Société et l'EBAC par pilier d'affaires pour les premiers trimestres terminés le 30 septembre 2019 et 2018 :

PROJETS ET SERVICES APRÈS-VENTE

(en milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2019	2018	Variation
Revenus provenant de Projets et Services après-vente	\$ 8 205	\$ 10 272	(\$ 2 067) (20,1)
Coût des marchandises vendues	6 540	8 228	(1 688) (20,5)
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation	1 665	2 044	(379) (18,5)
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation (%)	20,3 %	19,9 %	- -
Frais généraux d'exploitation	202	208	(6) (2,9)
Frais de vente	814	736	78 10,6
EBAC ¹ provenant de Projets et Services après-vente	649	1 100	(451) (41,0)
EBAC ¹ sur les revenus de Projets et Services après-vente	7,9 %	10,7 %	- -

Le pilier d'affaires Projets et Services après-vente affiche des revenus de 8,2 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 10,3 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une diminution de ses revenus de 2,1 M \$, ou 20,1 %. Cette variation est principalement attribuable au calendrier d'achèvement des contrats de projets, dont les contrats seront reconnus au cours des trimestres suivants.

La marge bénéficiaire brute avant les frais d'exploitation de ce pilier d'affaires s'élève à 1,7 M \$, ou 20,3 % pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 2,0 M \$, ou 19,9 % pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une diminution de 0,3 M \$, ou 18,5 %, mais une amélioration en terme de % sur les revenus.

Les frais généraux d'exploitation et les frais de vente ont atteint 1,0 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, contre 0,9 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,1 M \$. Cette

¹ Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 19 du présent rapport de gestion.

augmentation des dépenses est attribuable à l'ajout de vendeur et d'ingénieur de processus pour soutenir la croissance de l'activité du traitement des eaux usées.

L'EBAC du pilier Projets et Services après-vente a atteint 0,6 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 1,1 M \$ au trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une diminution de 0,5 M \$, ou 41,0 %. Cette diminution est attribuable au niveau inférieur de revenus reconnus pendant le trimestre, comparativement au premier trimestre de l'exercice financier précédent.

PRODUITS DE SPÉCIALITÉ

(en milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2019	2018	Variation
Revenus provenant de Produits de spécialité	\$ 5 192	\$ 4 206	986 \$ 23,4
Coût des marchandises vendues	2 976	2 316	660 28,5
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation	2 216	1 890	326 17,2
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation (%)	42,7 %	44,9 %	- -
Frais généraux d'exploitation	594	664	(70) (10,5)
Frais de vente	670	579	91 15,7
EBAC ¹ provenant de Produits de spécialité	952	647	305 47,1
EBAC ¹ sur les revenus de Produits de spécialité	18,3 %	15,4 %	- -

Les revenus du pilier Produits de spécialité, y compris les revenus provenant de la vente d'équipement et de produits de l'érable, de produits chimiques spécialisés, de consommables et de composantes spécialisées pour l'industrie du traitement de l'eau, sont de nature récurrente. Les revenus ont atteint 5,2 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 4,2 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 1,0 M \$, ou 23,4 %. L'augmentation des revenus de ce pilier d'affaires est liée aux activités de Piedmont, dont des commandes importantes ont été livrées au cours de ce trimestre. Les ventes de la ligne d'affaires Érablière ont également contribué à cette augmentation puisque les producteurs de sirop d'érable se préparent pour la prochaine saison de récolte. Les producteurs de sirop d'érable ont connu une bonne année, entraînant une hausse de leur production et donc, augmentant ainsi les investissements consacrés à l'achat de nouveaux équipements.

La marge bénéficiaire brute avant les frais d'exploitation de ce pilier d'affaires s'élève à 2,2 M \$, ou 42,7 % pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 1,9 M \$, ou 44,9 % pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,3 M \$, mais une diminution de la marge bénéficiaire brute en %. Cette variation est attribuable à la composition des revenus au sein du pilier d'affaires, avec une baisse des revenus de la ligne d'affaires PWT, caractérisé par des marges bénéficiaires brutes plus élevées.

Les frais généraux d'exploitation et les frais de vente demeurent stables à 1,3 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, contre 1,2 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent.

L'EBAC du pilier Produits de spécialité a atteint 1,0 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 0,6 M \$ au trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 0,4 M \$, ou 47,1 %.

O&M

(en milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre		
	2019	2018	Variation
	\$	\$	%
Revenus provenant d'O&M	14 826	9 893	4 933
Coût des marchandises vendues	12 000	8 321	3 679
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation	2 826	1 572	1 254
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation (%)	19,1 %	15,9 %	-
Frais généraux d'exploitation	592	456	136
Frais de vente	381	332	49
EBAC¹ provenant d'O&M	1 853	784	1 069
EBAC¹ sur les revenus provenant d'O&M	12,5 %	7,9 %	-

Les revenus du pilier d'affaires O&M ont atteint 14,8 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 9,9 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 4,9 M \$, ou 49,9 %. L'acquisition de Hays au deuxième trimestre de l'exercice financier précédent ajoute 5,1 M \$ aux revenus de ce pilier d'affaires pour le trimestre. Toutefois, comparativement au même trimestre de l'exercice précédent, la Société a perdu deux contrats pour lesquels les clients ont décidé de reprendre à l'interne l'opération et la maintenance de leur système de traitement de l'eau, ce qui représente des revenus d'environ 0,3 M \$.

La marge bénéficiaire brute avant les frais d'exploitation s'élève à 2,8 M \$, ou 19,1 % pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 1,6 M \$, ou 15,9 % pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, représentant une augmentation de 1,2 M \$, ou 79,8 %. Cette variation est principalement attribuable à deux projets qui étaient en phase de démarrage au cours du premier trimestre de l'exercice financier précédent, ce qui a eu un impact négatif temporaire sur la marge bénéficiaire brute.

Les frais généraux d'exploitation et les frais de vente s'élèvent à 1,0 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, contre 0,8 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, représentant une augmentation de 0,2 M \$. Cette augmentation est liée à l'augmentation des revenus et l'addition des dépenses de Hays, qui ont contribué à hauteur de 0,1 M \$ aux frais généraux d'exploitation et aux frais de vente au cours de ce trimestre.

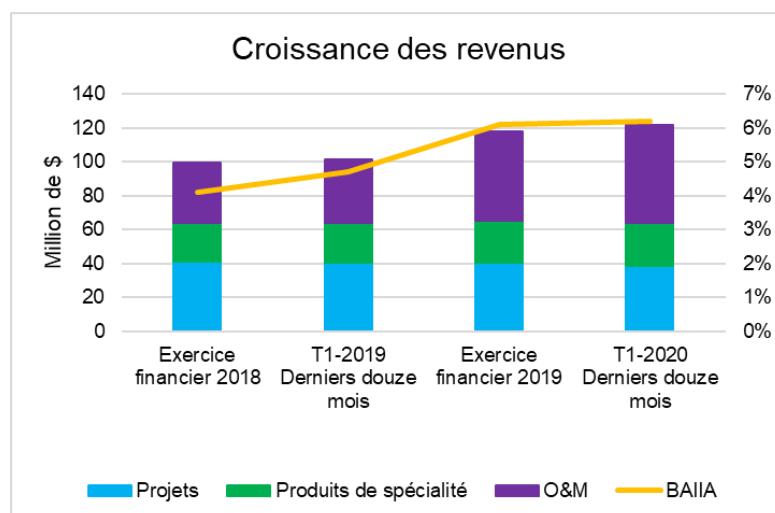
L'EBAC du pilier O&M a atteint 1,9 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 0,8 M \$ au trimestre comparable de l'exercice financier précédent, soit une augmentation de 1,1 M \$, ou 136,4 %.

SOMMAIRE DE L'INFORMATION FINANCIÈRE TRIMESTRIELLE

(en milliers de dollars canadien à l'exception des informations sur les actions)	Périodes de trois mois closes les				Derniers douze mois
	30 septembre 2019	30 juin 2019	31 mars 2019	31 décembre 2018	
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	28 223	31 884	32 325	29 378	121 810
BAIIA	1 065	1 689	1 945	910	5 609
BAIIA ajusté	1 625	2 375	2 196	1 377	7 573
BAIIA ajusté sur les revenus	5,8 %	7,4 %	6,8 %	4,7 %	6,2 %
Bénéfice (perte) net(te)	(1 033)	(1 177)	532	(1 212)	(2 890)
Bénéfice (perte) net(te) de base et dilué(e) par action	(0,019)	(0,021)	0,010	(0,027)	(0,054)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	2 224	3 204	(244)	2 103	7 287

(en milliers de dollars canadien à l'exception des informations sur les actions)	Périodes de trois mois closes les				Derniers douze mois
	30 septembre 2018	30 juin 2018	31 mars 2018	30 décembre 2017	
	\$	\$	\$	\$	\$
Revenus	24 371	24 536	26 695	25 819	101 421
BAIIA	1 094	635	927	1 227	3 883
BAIIA ajusté	1 265	1 099	1 079	1 358	4 801
BAIIA ajusté sur les revenus	5,2 %	4,5 %	4,0 %	5,3 %	4,7 %
Perte nette	(323)	(1 007)	(12)	(1 340)	(2 682)
Perte nette de base et dilué(e) par action	(0,008)	(0,025)	(0,000)	(0,033)	(0,067)
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	698	(1 987)	2 124	616	1 451

La croissance notable de la Société et la capacité d'adaptation du modèle d'affaire au cours des dernières années sont reflétées sur une base des douze derniers mois. Les revenus des douze derniers mois présentent une augmentation de 20,1 % par rapport aux douze mois précédents, ce qui témoigne de la croissance interne et par acquisitions de la Société. De plus, le BAIIA ajusté est passé de 4,8 M \$, ou 4,7 % des revenus, à 7,6 M \$, ou 6,2 % des revenus au cours des douze derniers mois, représentant une amélioration de 58,3 % sur une période de douze mois.



LIQUIDITÉ ET RESSOURCES FINANCIÈRES

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments des liquidités et des ressources financières de la Société.

ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente une comparaison des flux de trésorerie de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018 :

Périodes de trois mois terminées le 30 septembre (en milliers de dollars canadiens)	2019	2018
	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avant variation des éléments du fonds de roulement	1 226	1 165
Variation des éléments du fonds de roulement	984	(470)
	2 210	695
Intérêts reçus / Impôts sur le résultat payés	14	4
Flux de trésorerie générée par les activités opérationnelles	2 224	699
Flux de trésorerie affectée aux activités d'investissement	(501)	(333)
Flux de trésorerie affectée aux activités de financement	(1 182)	(1 040)
Effet des variations des cours de change sur le solde de trésorerie libellé en devises	48	(47)
Variation nette	589	(721)
Trésorerie – déduction faite du découvert bancaire – Au début de la période	6 206	1 738
Trésorerie – déduction faite du découvert bancaire – à la fin de la période	6 795	1 017

La trésorerie a augmenté de 0,6 M \$ au premier trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à une diminution de (0,7 M \$) pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent, comme il est expliqué ci-après.

Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles

Des flux de trésorerie de 2,2 M \$ ont été générés par les activités opérationnelles pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019, contre des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles de 0,7 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent. L'amélioration de la variation des éléments du fonds de roulement témoigne d'une meilleure gestion des éléments du fonds de roulement de la Société.

Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement

Pour le premier trimestre de l'exercice financier 2020, des flux de trésorerie de (0,5 M \$) ont été affectés aux activités d'investissement, comparativement à (0,3 M \$) pour le trimestre correspondant de l'exercice financier précédent. Ces investissements se rapportent principalement à l'acquisition d'immobilisations corporelles de 0,3 M \$.

Flux de trésorerie liés aux activités de financement

Des flux de trésorerie de (1,2 M \$) ont été affectés aux activités de financement au cours de la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019, comparativement à des flux de trésorerie de (1,0 M \$) affectés aux activités de financement au cours de la période correspondante de l'exercice financier précédent. Cette variation est principalement attribuable au remboursement des obligations locatives de 0,2 M \$ suite à l'adoption de l'IFRS 16.

Flux de trésorerie disponibles ajustés

Les flux de trésorerie disponible ajustés est une mesure financière non conforme aux IFRS utilisée par la direction pour évaluer le montant de trésorerie généré après les dépenses en immobilisations et les charges non liées aux activités principales. Se référer à la section « Mesures financières non conformes aux IFRS » à la page 19 du présent rapport de gestion pour le rapprochement. Les flux de trésorerie disponibles ajustés se sont établis à 1,6 M \$ pour le premier

trimestre de l'exercice financier 2020, comparativement à 0,3 M \$ pour le trimestre comparable de l'exercice financier précédent. L'augmentation de 1,3 M \$ provenant principalement des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles, compensé par l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location*.

SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous présente une analyse des changements apportés à la situation financière de la Société pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018 :

(en milliers de dollars canadiens)	30 Septembre 2019	30 juin 2019	Variation	Explications
	\$	\$	\$	
Débiteurs	18 592	19 440	(848)	La diminution est principalement attribuable au décalage entre le moment de la facturation et la collection.
Stocks	6 962	6 739	223	Cette augmentation est attribuable à l'accroissement des ventes, afin de mieux répondre à la demande croissante du pilier d'affaires de Produits de spécialité, en particulier la ligne d'affaires Érablière, pour lequel des stocks doivent être disponibles.
Actifs sur contrats	7 830	5 880	1 950	Cette augmentation s'explique par les différences entre l'avancement des projets et les échéanciers de facturation des projets.
Créditeurs et charges à payer	14 267	12 264	2 003	Cette augmentation est principalement attribuable au calendrier de projets pour la période terminée le 30 septembre 2019.
Passifs sur contrat	3 311	3 111	200	Cette augmentation s'explique également par les différences entre l'avancement des projets et les échéanciers de facturation des projets.

DETTE NETTE

La définition de la dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme moins la trésorerie. La définition de la dette nette utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres entreprises.

(En milliers de dollars canadiens)	30 septembre 2019	30 juin 2019	Variation	
	\$	\$	\$	%
Emprunts bancaires	7 457	7 545	(88)	(1,2)
Tranche courante de la dette à long terme	1 724	1 863	(139)	(7,5)
Dette à long terme	5 796	6 578	(782)	(11,9)
Moins: Trésorerie	(6 795)	(6 206)	(589)	(9,5)
Dette nette	8 182	9 780	(1 598)	(16,3)

Au 30 septembre 2019, la nette dette a atteint 8,2 M \$ comparativement à 9,8 M \$ au 30 juin 2019, soit une diminution de 1,6 M \$, ou 16,3 %. Cette diminution est principalement attribuable à la diminution de la dette à long terme suivant les calendriers de remboursement, tandis que la trésorerie a augmenté de 0,6 M \$. L'adoption de l'IFRS 16 – *Contrats de location* a également contribué à réduire la dette nette puisque les contrats de location-financement ont été reclassées dans les obligations locatives.

GESTION DU CAPITAL

L'objectif de la Société en matière de gestion du capital est de maintenir un niveau de liquidités suffisant pour soutenir sa croissance tout en adoptant une approche prudente à l'égard du levier et des risques financiers.

Le capital de la Société est composé de la dette nette et des capitaux propres. La dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long terme moins la trésorerie. La Société utilise principalement son capital pour financer l'augmentation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et les dépenses d'investissement afin d'accroître ses capacités et l'intégration de ses activités.

La Société utilise différents ratios tels que ceux requis dans le cadre de sa facilité de crédit et ses conventions d'emprunt à long terme pour surveiller sa performance.

Les facilités de crédit et les conventions d'emprunt à long terme exigent que la Société respecte certains ratios financiers. Les ratios financiers sont, au 30 septembre 2019:

- Ratio de dette sur BAIIA, défini comme la dette totale divisée par le BAIIA inférieur à 3,00:1,00 en tout temps.
- Ratio de couverture des charges fixes, y compris tous les paiements de capital et d'intérêts sur les emprunts exigibles et les dépenses d'investissement
 - supérieur ou égal à 1,10:1,00 jusqu'à la fin du trimestre se terminant le 30 septembre 2019; et
 - supérieur ou égal à 1,20:1,00 en tout temps par la suite.

Au 30 septembre 2019, la Société respectait les ratios requis dans le cadre de ses conventions de crédit.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

Au 30 septembre 2019, la Société avait des arrangements hors bilan qui consistaient en des lettres de crédit s'élevant à 1,1 M \$ et venant à échéance à différentes dates jusqu'à l'exercice financier 2022. De ces lettres de crédit, un montant de 1,1 M \$ est garanti par EDC.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

Dans le présent rapport de gestion, la direction de la Société utilise des mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS. Les mesures présentées ci-dessous ne sont pas des mesures définies par les IFRS et ne peuvent être présentées formellement dans les états financiers consolidés. Ces mesures non conformes aux IFRS sont présentées à titre d'information complémentaire et devraient être utilisées en parallèle avec les mesures financières conformes aux IFRS présentées dans le présent rapport de gestion.

BAIIA ET BAIJA AJUSTÉ

Le BAIJA est défini comme le bénéfice avant charges financières - nettes, impôts sur les résultats et amortissements. La définition du BAIJA ajusté exclut les dépenses par ailleurs prises en compte dans le bénéfice (perte) net(te) présenté(e) selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), notamment le (gain) perte de change non réalisé(e), la variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et les charges de rémunération à base d'actions. Ces éléments n'ont pas d'incidence sur la trésorerie ni sur la performance opérationnelle et financière de la Société. La direction a également choisi d'exclure les frais d'acquisition et d'intégration et autres frais, étant donné qu'ils ne sont pas directement liés à l'exploitation. Le lecteur peut donc faire le lien entre le BAIJA ajusté et la perte nette à la lumière du rapprochement présenté ci-dessous. La définition du BAIJA ajusté utilisée par la Société peut différer de celles utilisées par d'autres sociétés. Même si le BAIJA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS, il est utilisé par la direction pour prendre des décisions opérationnelles et stratégiques. L'information fournie aux actionnaires, en plus des mesures conformes aux PCGR, leur permet de voir les résultats de la Société à travers les yeux de la direction et de mieux comprendre le rendement financier, malgré l'incidence des mesures conformes aux PCGR.

RAPPROCHEMENT DE LA PERTE NETTE ET DU BAIJA AJUSTÉ

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(En milliers de dollars canadiens)

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Perte nette pour la période	\$ (1 033)	\$ (323)
Charges financières - nettes	453	531
Impôts sur le résultat	(9)	(91)
Amortissement des immobilisations corporelles	689	279
Amortissement des immobilisations incorporelles	965	699
BAIIA	1 065	1 095
(Gain) pertes de change non réalisé(e)s	(103)	55
Charges de rémunération à base d'actions	60	83
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	114	-
Frais d'acquisition et d'intégration	489	33
BAIIA ajusté	1 625	1 266

EBAC

La définition du bénéfice avant les dépenses administratives (« EBAC ») représente la marge bénéficiaire brute avant amortissement, diminuée des frais généraux d'exploitation et des frais de vente. L'EBAC est une mesure non définie par les IFRS. Elle est utilisée par la direction pour surveiller la performance financière et prendre des décisions stratégiques.

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018
Revenus provenant de clients externes :	\$	\$
Revenus comptabilisés progressivement	20 410	17 597
Revenus comptabilisés à un moment précis	7 813	6 774
	28 223	24 371
Coût des marchandises vendues	21 516	18 865
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation	6 707	5 506
Frais généraux d'exploitation	1 388	1 328
Frais de vente	1 865	1 647
Bénéfice avant les frais administratifs (EBAC)	3 454	2 531

REVENUS RÉCURRENTS

Comme il s'agit d'une mesure financière non conforme aux IFRS, la Société définit les revenus récurrents comme étant des revenus de nature récurrente provenant des clients avec lesquels la Société a établi une relation à long terme et/ou présente un modèle de vente récurrent. Les revenus récurrents de la Société proviennent des lignes d'affaires de Services après-vente, de Produits de spécialité et d'O&M. Cette mesure non définie par les IFRS est utilisée par la direction pour évaluer la stabilité des revenus d'une année à l'autre.

(En milliers de dollars canadiens)	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2019			
	Projets et Services après-vente	Produits de Spécialité	Opération et maintenance	Total
Revenus	\$ 8 205	\$ 5 192	\$ 14 826	\$ 28 223
Revenus récurrents	2 621	5 192	14 826	22 639

(En milliers de dollars canadiens)	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2018			
	Projets et Services après-vente	Produits de Spécialité	Opération et maintenance	Total
Revenus	\$ 10 272	\$ 4 206	\$ 9 893	\$ 24 371
Revenus récurrents	2 568	4 206	9 893	16 667

DETTE NETTE

La dette nette comprend les emprunts bancaires et la dette à long-terme moins la trésorerie. La définition de la dette nette utilisée par la Société peut différer de celle utilisée par d'autres sociétés. Se référer à la page 18 du présent rapport pour le rapprochement.

FLUX DE TRÉSORERIE DISPONIBLES AJUSTÉS

La Société est d'avis que les flux de trésorerie disponibles ajustés constituent une mesure importante pour l'évaluation de la trésorerie générée compte tenu des dépenses d'investissement et des charges non liées aux activités principales. Cette mesure démontre la trésorerie disponible pour procéder à des acquisitions d'entreprises et réduire la dette.

Le tableau suivant présente le rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles avec les flux de trésorerie disponibles ajustés :

(En milliers de dollars canadiens)	Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	
	2019	2018
	\$	\$
Trésorerie nette générée par les activités opérationnelles	2 224	699
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(269)	(338)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(125)	(78)
Remboursement des obligations locatives	(246)	-
Flux de trésorerie disponibles ajustés	1 584	283

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 28 octobre 2019, la Société a annoncé qu'elle a conclu une convention d'achat et de vente exécutoire aux termes de laquelle H₂O Innovation, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive du Royaume-Uni, acquerra, auprès de tiers sans lien de dépendance, Genesys Holdings Limited et ses filiales, Genesys Manufacturing Limited, Genesys International Limited, Genesys North America, LLC et la participation de 24% dans Genesys Membrane Products S.L. (collectivement, « Genesys »), un groupe de sociétés fermées établies au Royaume-Uni qui met au point, fabrique et distribue des produits chimiques membranaires d'osmose inverse (OI) de spécialité, des antitartres, des nettoyants, des floculants et des biocides (l'« acquisition »).

Le prix d'achat de l'acquisition a été fixé à 16,95 M £ (28,39 M \$) (le « prix d'achat »), selon la valeur de l'entreprise, payable intégralement à la clôture de l'acquisition. Le prix d'achat est sous réserve des ajustements au titre du fonds de roulement usuels à la date de clôture.

La clôture de l'acquisition devrait avoir lieu vers le 14 novembre 2019 et est sous réserve des conditions usuelles.

Le prix d'acquisition est financé en partie par le placement de 13 335 000 reçus de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne, chaque reçu de souscription permettant au porteur de recevoir, à la clôture de l'acquisition, une unité composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire étant un « bon de souscription »). Le produit net pour H₂O Innovation sera d'environ 13,0 M\$, après déduction de la commission des preneurs fermes et des autres coûts de transaction d'environ 1,0 M \$. H₂O Innovation a attribué aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant d'acheter jusqu'à 952 380 reçus de souscription supplémentaires au prix de 1,05 \$ par reçu de souscription, pour un produit brut additionnel maximal d'environ 1,0 M\$.

Le prix d'acquisition est également financé en partie par le placement privé concomitant. La Société et les co-chefs de file concluront une convention de souscription distincte avec certains actionnaires institutionnels pour procéder à l'émission de 7 647 619 reçus de souscription par voie d'un placement privé parallèlement à la clôture du placement, pour un produit brut total d'environ 8,0 M\$. Le produit net pour H₂O Innovation sera d'environ 7,5 M\$, après déduction de la commission des preneurs fermes et des autres coûts de transaction d'environ 0,5 M\$.

L'acquisition et les coûts associés à l'acquisition et aux placements seront également financés par le montant requis devant être prélevé sur le prêt à terme d'un montant de 12 M \$ consenti à la filiale en propriété exclusive du Royaume-Uni de la société aux termes de la convention de crédit modifiée et mise à jour de la Société annoncée précédemment conclue le 28 octobre 2019 avec un prêteur indépendant. La Société doit rembourser le prêt à terme en versements trimestriels en fonction d'un amortissement annuel de 12,5 % du capital. Le premier versement est exigible le 31 décembre 2019.

RÉCLAMATIONS ET LITIGES

Diverses réclamations et procédures judiciaires ont été intentées contre la Société dans le cours normal de ses activités d'opération. Bien que l'issue des procédures ne puisse être déterminée avec certitude, la direction estime que les paiements résultant de leur résultat ne sont pas susceptibles d'avoir une incidence négative importante sur les états financiers consolidés de la Société. La Société limite son exposition à certains risques de réclamations liées à ses activités en adhérant à des polices d'assurance.

FACTEURS DE RISQUES FINANCIERS

La société est exposée à un certain nombre de risques financiers, soit le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (notamment le risque de change et le risque de taux d'intérêt). Les états financiers consolidés intermédiaires et le rapport de gestion intermédiaire ne comprennent pas toute l'information sur la gestion des risques financiers exigée pour des états financiers annuels et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers annuels au 30 juin 2019. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risques depuis cette date.

FACTEURS DE RISQUES ET INCERTITUDES

Pour obtenir une analyse détaillée des facteurs de risque de la société, il y a lieu de se reporter à la rubrique « Facteurs de risques et incertitudes » du rapport annuel de la Société en date du 24 septembre 2019. La société n'est au fait d'aucun changement important ayant pu toucher les facteurs de risque depuis cette date.

MÉTHODES COMPTABLES

Nous invitons le lecteur à se reporter au résumé des principales méthodes comptables présenté à la note 2 des états financiers consolidés audités pour l'exercice terminé le 30 juin 2019.

NOUVELLES NORMES, MODIFICATIONS ET INTERPRÉTATIONS ADOPTÉES

IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 remplace IAS 17. La norme énonce les principes de reconnaissance, de mesure, de présentation et de divulgation des contrats de location et exige que le preneur comptabilise la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière. Un preneur doit comptabiliser les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location selon un modèle unique alors qu'auparavant, les contrats de location étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et à la location d'actifs de faible valeur.

La Société a appliqué cette norme selon l'approche rétrospective modifiée (sans retraitement des données comparatives) pour l'exercice commençant le 1^{er} juillet 2019. Les obligations locatives ont été comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location futurs actualisées au taux d'emprunt de la Société à la date de l'adoption. Les actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location ont été comptabilisés à un montant égal aux obligations locatives, ajusté pour tenir compte des paiements de loyer prépayés ou différés.

À la transition, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification consistant à maintenir l'évaluation des transactions qui constituaient des contrats de location à la date de première application, conformément aux évaluations antérieures effectuées aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. La Société a également appliqué les mesures de simplification indiquées ci-dessous :

- s'appuyer sur l'évaluation antérieure des contrats de location pour déterminer si des contrats sont déficitaires immédiatement avant la date de première application;
- appliquer les exemptions aux contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

L'adoption de cette norme a eu une incidence sur le bilan et l'état des résultats puisque les contrats de location simple ont été capitalisés, des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisées et les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et par une charge de désactualisation comptabilisée sur l'obligation connexe.

En outre, les paiements de principal des obligations locatives sont maintenant présentés dans les activités de financement des flux de trésorerie consolidés, alors qu'en fonction de la norme antérieure, ces paiements étaient présentés dans les activités d'exploitation avant le 1^{er} juillet 2019.

Sommaire des nouvelles politiques comptables

- *Actifs au titre de droits d'utilisation*

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût fondé sur le montant initial de l'obligation locative ajusté, le cas échéant, en fonction des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date et auquel s'ajoutent les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel repose le bien, déduction faites des avantages incitatifs reçus.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est périodiquement diminué de la charge d'amortissement et des pertes de valeurs, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte, étant donné que ce mode reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les durées des contrats de location s'échelonnent de 1 à 9 ans pour les bâtiments, de 1 à 2 ans pour le matériel roulant et de 1 à 4 ans pour la machinerie et équipement.

- *Obligations locatives*

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent principalement les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, et le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est majoré pour refléter l'accumulation des intérêts et réduit en fonction des paiements de loyers versés. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement aux paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans l'appréciation visant à déterminer si le bien sous-jacent sera acheté.

- *Les contrats de location à court terme et les contrats de location de faible valeur*

La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification pour les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois à compter de la date effective et qui ne comportent pas d'option d'achat comme des contrats de location à court terme. La Société applique également les mesures de simplification pour les contrats de location qui sont considérés comme de faible valeur. Les paiements de location sur les contrats de location à court terme et les contrats de location de faible valeur sont comptabilisés comme une dépense sur une base linéaire au cours de la durée du bail.

- *Détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement*

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a

la certitude raisonnable d'exercer ou les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Après la date de début, la Société réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou changement de circonstance important qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer ou non l'option de renouvellement (p.ex., un changement de la stratégie d'affaires).

Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 - Contrats de location

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 au 1^{er} juillet 2019 (augmentation/(diminution)) :

	\$
Immobilisations corporelles	(716)
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	8 776
Créditeurs et charges à payer	(7)
Dette à long terme	(553)
Loyers différés	(137)
Obligations locatives ⁽¹⁾	8 757

⁽¹⁾ La tranche courante des obligations locatives s'établissait à 0,9 M \$ au 1^{er} juillet 2019

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements de la société au titre de contrats de location simple au 30 juin 2019 et des obligations locatives comptabilisées à la première application de l'IFRS 16 au 1^{er} juillet 2019:

	\$
Engagements au 30 juin 2019	6 273
Incidence de l'actualisation au 1 ^{er} juillet 2019 ⁽¹⁾	(1 714)
Options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain	3 669
Engagements visant des contrats à court terme et des actifs de faible valeur	(24)
Contrats de location-acquisition préexistants au 1 ^{er} juillet 2019	553
Obligations locatives au 1^{er} juillet 2019	8 757

⁽¹⁾ À la date d'adoption d'IFRS 16, le taux d'emprunt moyen pondéré s'établissait à 4,26 %.

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location de la société au 30 septembre 2019 :

Période de trois mois terminé le 30 septembre 2019	Bâtiments	Matériel roulant	Machinerie et équipement	Total
Montant à l'ouverture au 1 ^{er} juillet 2019	7 862	127	787	8 776
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(260)	(26)	(22)	(308)
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location, valeur comptable nette au 30 septembre 2019	7 602	101	765	8 468

Le tableau qui suit présente les obligations locatives de la société au 30 septembre 2019 :

	Période de trois mois terminé le 30 septembre 2019
Montant à l'ouverture au 1 ^{er} juillet 2019	\$ 8 757
Paiement des obligations locatives	(337)
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	91
Obligations locatives au 30 septembre 2019	8 511

Modifications publiées en vue d'être adoptées à une date ultérieure

Les modifications suivantes aux normes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2020, et l'application anticipée est permise :

- Les modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, améliorent la définition d'une entreprise. Elles aident les entités à déterminer si une acquisition consiste en l'acquisition d'une entreprise ou d'un groupe d'actifs. La définition modifiée précise que la raison d'être d'une entreprise est de fournir des biens et des services aux clients, alors que la définition précédente mettait l'accent sur le rendement sous forme de dividendes, de coûts inférieurs ou d'autres avantages économiques pour les investisseurs et autres parties prenantes.
- Définition du terme « significatif » (modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers (l' « IAS 1 »), et à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (l' « IAS 8 »)); ces modifications visent à faciliter la compréhension de la définition du terme « significatif » selon l'IAS 1 et elles ne sont pas destinées à changer le concept sous-jacent d'importance relative dans les normes IFRS. Le concept d' « obscurcissement » des informations significatives par la communication d'informations non significatives a été inclus dans la nouvelle définition. Le seuil de signification qui influence les utilisateurs a été modifié, passant de « peut influencer » à « on peut raisonnablement s'attendre à ce que [...] influence ». La définition du terme « significatif » dans l'IAS 8 a été remplacée par un renvoi à la définition du terme « significatif » dans l'IAS 1.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), la Société a déposé des attestations signées par le président et chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception et de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents de la Société visés par les règlements d'information continue a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par la législation sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information a été effectuée sous la supervision du président et chef de la direction et du chef de la direction financière. Sur la base de cette évaluation, le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont tiré la conclusion que les contrôles et procédures de communication de l'information sont efficaces, selon les critères établis par le Règlement 52-109.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles internes à l'égard de l'information financière pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers de la Société ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. Les contrôles internes à l'égard de l'information financière ont été conçus selon les critères établis dans le cadre de référence de contrôle interne du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission 2013 (COSO 2013). Le travail accompli au cours du trimestre leur permet de conclure que les contrôles internes à l'égard de l'information financière sont efficaces pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019.

Modifications des contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il n'y a eu aucune modification des contrôles internes de la Société à l'égard de l'information financière survenue au cours du trimestre qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Limitation de la portée de la conception des contrôles de divulgation et des procédures et du contrôle interne à l'égard de l'information financière

L'évaluation et la conclusion de la direction sur la conception des CPCl de la Société et CIIF au 30 septembre 2019 n'incluaient pas les contrôles et les procédures régissant les activités de Hays suite de l'acquisition de cette compagnie le 1er décembre 2018. La Société s'est prévalué de la disposition 3.3(1)(b) du Règlement 52-109, qui permet d'exclure cette acquisition dans l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle des CPCl et CIIF pendant une période maximale de 365 jours à compter de la date d'acquisition.

Le tableau ci-dessous résume les informations financières, y compris la juste valeur marchande des actifs incorporels acquis de Hays suite à son acquisition :

	(en milliers de dollars canadiens) (non audité)	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2019
Résultats		\$
Revenus		5 059
Bénéfice net		315
Position financière		Au 30 septembre 2019
		\$
Actifs courants		3 307
Actifs non courants ⁽¹⁾		8 882
Passifs courants		1 776
Passifs non courants		1 957

⁽¹⁾ Comprend la juste valeur marchande des actifs incorporels acquis.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS (non audités)

30 septembre 2019

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés, inclus au présent rapport, n'ont pas été examinés par les auditeurs externes de la Société.

Pour plus d'informations :
Relations avec les investisseurs
investisseur@h2oinnovation.com

Symboles boursiers :
Bourse de croissance TSXV : HEO
Growth Paris: MNEMO : ALHEO
OTCQX : HEOF

Les rapports financiers, les rapports annuels ainsi que les communiqués de presse sont disponibles sur notre site web www.h2oinnovation.com et sur SEDAR.

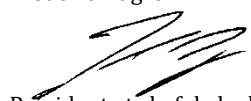
ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)

Aux	30 septembre 2019	30 juin 2019
	\$	\$
ACTIF (notes 6 et 8)		
Actifs courants		
Trésorerie	6 795	6 206
Certificats de placement garanti	22	21
Débiteurs (note 4)	18 592	19 440
Stocks (note 5)	6 962	6 739
Actifs sur contrats	7 830	5 880
Impôts sur le résultat à recevoir	40	69
Frais payés d'avance	817	768
	41 058	39 123
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	5 761	6 552
Immobilisations incorporelles	21 338	21 967
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location (note 2 a)	8 468	-
Autres actifs	341	234
Prêts à des parties liées (note 13 a)	1 250	1 250
Goodwill (note 3)	15 910	15 727
Actifs d'impôts différés	181	144
	94 307	84 997
PASSIF		
Passifs courants		
Emprunts bancaires (note 6)	7 457	7 545
Créditeurs et charges à payer (note 7)	14 267	12 264
Provisions	138	137
Passifs sur contrats	3 311	3 111
Contrepartie conditionnelle (notes 3 et 9)	1 439	1 361
Tranche courante de la dette à long terme (note 8)	1 724	1 863
Tranche courante des obligations locatives (note 2 a)	1 172	-
	29 508	26 281
Passifs non courants		
Dette à long terme (note 8)	5 796	6 578
Loyers différés	-	137
Contrepartie conditionnelle (notes 3 et 9)	1 208	1 142
Obligations locatives (note 2 a)	7 339	-
	43 851	34 138
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	89 057	89 057
Réserve pour les options d'achats d'actions	3 310	3 250
Réserve pour les bons de souscription (note 3)	167	167
Déficit	(45 117)	(44 084)
Cumul des autres éléments du résultat global	3 039	2 469
	50 456	50 859
	94 307	84 997

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

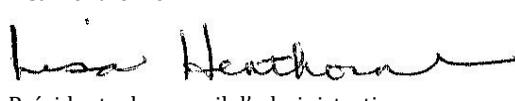
Au nom du conseil,

Frédéric Dugré



Président et chef de la direction

Lisa Henthorne



Présidente du conseil d'administration

H₂O INNOVATION INC.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations sur les actions) (non audités)

	Actions ordinaires (Nombre)	Capital social	Réserve pour les options d'achat d'actions	Réserve pour les bons de souscription	Déficit	Cumul des autres éléments du résultat global - Écart de conversion	Total
Solde au 30 juin 2018	40 144 214	\$ 76 918	\$ 2 942	-	\$ (41 748)	\$ 2 851	\$ 40 963
Impact de l'adoption de nouvelles normes comptables	-	-	-	-	(156)	-	(156)
Solde au 1^{er} juillet 2018	40 144 214	76 918	2 942	-	(41 904)	2 851	40 807
Charge de rémunération à base d'actions	-	-	83	-	-	-	83
Perte nette pour la période	-	-	-	-	(323)	-	(323)
Autres éléments du résultat global - Écarts de conversion	-	-	-	-	-	(855)	(855)
Solde au 30 septembre 2018	40 144 214	76 918	3 025	-	(42 227)	1 996	39 712
Solde au 1^{er} juillet 2019	55 889 989	89 057	3 250	167	(44 084)	2 469	50 859
Charge de rémunération à base d'actions	-	-	60	-	-	-	60
Perte nette pour la période	-	-	-	-	(1 033)	-	(1 033)
Autres éléments du résultat global - Écarts de conversion	-	-	-	-	-	570	570
Solde au 30 septembre 2019	55 889 989	89 057	3 310	167	(45 117)	3 039	50 456

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES RÉSULTATS
Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre,	2019	2018
	\$	\$
Revenus (note 12)	28 223	24 371
Coût des marchandises vendues (note 10 a)	21 516	18 865
Bénéfice brut avant amortissements	6 707	5 506
Frais généraux d'exploitation (note 10 a)	1 388	1 328
Frais de vente (note 10 a)	1 865	1 647
Frais administratifs (note 10 a)	1 799	1 401
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation (note 2 a) et 10 b)	689	279
Amortissement des actifs incorporels (note 10 b)	965	699
Autres pertes – nettes (note 10 c)	101	2
Frais d'acquisition et d'intégration	489	33
Total des frais d'exploitation	7 296	5 389
Bénéfice (perte) avant charges financières - nettes et impôts sur le résultat	(589)	117
Produits financiers (note 13 a)	(14)	(7)
Charges financières	467	538
Charges financières – nettes	453	531
Perte avant impôts sur le résultat	(1 042)	(414)
Charge d'impôts exigibles	26	3
Économie d'impôts différés	(35)	(94)
	(9)	(91)
Perte nette pour la période	(1 033)	(323)
Perte nette de base et diluée par action (note 11)	(0,019)	(0,008)
Nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation (note 11)	53 258 504	40 144 214

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL
Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Perte nette pour la période	\$ (1 033)	\$ (323)
Autres éléments du résultat global – Éléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement au bénéfice net		
Écarts de conversion	570	(855)
Résultat global pour la période	(463)	(1 178)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

ÉTATS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018
(en milliers de dollars canadiens) (non audités)

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Perte avant impôts pour la période	(1 042)	(414)
Éléments hors caisse		
Charge financières - nettes	453	531
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation (note 2 a)	689	279
Amortissement des actifs incorporels	965	699
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle (note 9)	114	-
Autres	(13)	(13)
Charges de rémunération à base d'actions	60	83
	1 226	1 165
Variation des éléments du fonds de roulement	984	(470)
Intérêts reçus	14	7
Impôts sur le résultat payés	-	(3)
Trésorerie nette générée par les activités opérationnelles	2 224	699
Activités d'investissement		
Variation des certificats de placement garantis	(1)	(21)
Variation des autres actifs	(106)	27
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(269)	(338)
Acquisitions d'actifs incorporels	(125)	(78)
Disposition d'immobilisations corporelles	-	77
Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement	(501)	(333)
Activités de financement		
Variation des emprunts bancaires	(88)	(113)
Dette à long terme contractée (note 8)	312	245
Remboursement de la dette à long terme (note 8)	(719)	(642)
Remboursement des obligations locatives (note 2a)	(246)	-
Intérêts payés	(441)	(530)
Trésorerie nette affectée aux activités de financement	(1 182)	(1 040)
Variation nette de la trésorerie	541	(674)
Effet des variations des cours de change sur le solde de trésorerie libellée en devises étrangères		
	48	(47)
Augmentation (diminution) de la trésorerie		
	589	(721)
Trésorerie - nette du découvert bancaire - Début de la période	6 206	1 738
Trésorerie - nette du découvert bancaire - Fin de la période	6 795	1 017
Présenté à l'état de la situation financière comme suit :		
Trésorerie	6 795	1 796
Découvert bancaire	-	(779)
	6 795	1 017

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

1. Description de l'entreprise

H₂O Innovation Inc. (« H₂O Innovation » ou la « Société ») est constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. H₂O Innovation conçoit et fournit sur mesure des solutions de traitement d'eau intégrées de pointe qui utilisent la technologie de filtration membranaire pour les marchés municipaux, industriels, de l'énergie et des ressources naturelles. Les activités de la Société sont centrées sur trois piliers : i) les projets de traitement d'eau et des eaux usées, et services (« Projets et Services après-vente »); ii) les produits de spécialité, qui incluent une gamme complète d'équipement et de produits acériques, de produits chimiques de spécialité, consommables et de produits spécialisés pour l'industrie du traitement de l'eau (raccords flexibles et filtres à cartouches) (« Produits de spécialité »); et iii) les services d'opération et de maintenance dédiés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées (« O&M »). Le siège social de la Société est situé au 330, rue Saint-Vallier Est, suite 340, Québec (Québec), G1K 9C5, Canada.

2. Base de préparation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), sauf qu'ils n'incluent pas toute la divulgation requise en vertu des IFRS pour les états financiers consolidés annuels et, par conséquent, il s'agit d'états financiers consolidés intermédiaires résumés. Les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été préparés conformément à la norme IAS 34 - *Information financière intermédiaire*.

Les conventions comptables IFRS exposées dans les états financiers consolidés audités annuels de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 ont été systématiquement appliquées à toutes les périodes présentées dans ce document, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2019, tel que détaillé plus bas.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés visent à fournir une mise à jour sur les états financiers annuels de l'exercice terminé le 30 juin 2019. Par conséquent ils n'incluent pas toute l'information requise pour les états financiers annuels et doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités annuels de l'exercice terminé le 30 juin 2019 de la Société.

L'établissement des états financiers en conformité avec IAS 34 exige le recours à certaines estimations comptables cruciales. Il oblige aussi la direction à faire preuve de jugement dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les aspects qui comportent un degré plus élevé de jugement ou de complexité ou les aspects faisant intervenir des hypothèses et estimations significatives sont présentés à la note 3 des états financiers consolidés de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019 et demeurent inchangés pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019.

Les états financiers de la Société sont présentés en milliers de dollars canadiens. Toutes les valeurs sont arrondies au millier de dollar le plus près, sauf indication contraire.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ont été établis selon le principe de la continuité d'exploitation en vertu de la convention du coût historique.

Le 12 novembre 2019 le conseil d'administration de la Société a révisé et approuvé les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités et autorisé leur publication.

Nouvelle politique comptable

Les méthodes comptables adoptées pour la préparation des états financiers consolidés intermédiaires résumés sont conformes à celles suivies pour l'établissement des états financiers consolidés annuels de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019, à l'exception de l'adoption de nouvelles normes en vigueur à compter du 1^{er} juillet 2019. La Société n'a pas adopté de manière anticipée des normes, interprétations ou amendements qui ont été publiés mais ne sont pas encore entrés en vigueur.

IFRS 16 – *Contrats de location* a été adoptée le 1^{er} juillet 2019.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

a) IFRS 16 – Contrats de location

IFRS 16 remplace IAS 17. La norme énonce les principes de reconnaissance, de mesure, de présentation et de divulgation des contrats de location et exige que le preneur comptabilise la plupart des contrats de location à l'état de la situation financière. Un preneur doit comptabiliser les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location selon un modèle unique alors qu'auparavant, les contrats de location étaient classés comme des contrats de location-financement ou des contrats de location simple. Certaines exemptions s'appliquent aux contrats de location à court terme et à la location d'actifs de faible valeur.

La Société a appliqué cette norme selon l'approche rétrospective modifiée (sans retraitement des données comparatives) pour l'exercice commençant le 1^{er} juillet 2019. Les obligations locatives ont été comptabilisées à la valeur actualisée des paiements de location futurs actualisées au taux d'emprunt de la Société à la date de l'adoption. Les actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard de contrats de location ont été comptabilisés à un montant égal aux obligations locatives, ajusté pour tenir compte des paiements de loyer prépayés ou différés.

À la transition, la société a choisi d'appliquer la mesure de simplification consistant à maintenir l'évaluation des contrats qui constituaient des contrats de location à la date de première application, conformément aux évaluations antérieures effectuées aux termes de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4. La Société a également appliqué les mesures de simplification indiquées ci-dessous :

- s'appuyer sur l'évaluation antérieure des contrats de location pour déterminer si des contrats sont déficitaires immédiatement avant la date de première application;
- appliquer les exemptions aux contrats de location dont le terme de la durée se situe dans les 12 mois suivant la date de première application;
- exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- utiliser des connaissances acquises a posteriori, par exemple pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation.

L'adoption de cette norme a eu une incidence sur le bilan et l'état des résultats puisque les contrats de location simple ont été capitalisés, des obligations locatives correspondantes ont été comptabilisées et les charges locatives ont été remplacées par l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation et par une charge de désactualisation comptabilisée sur l'obligation connexe.

En outre, les paiements de principal des obligations locatives sont maintenant présentés dans les activités de financement des flux de trésorerie consolidés, alors qu'en fonction de la norme antérieure, ces paiements étaient présentés dans les activités d'exploitation avant le 1^{er} juillet 2019.

Sommaire des nouvelles politiques comptables

- *Actifs au titre de droits d'utilisation*

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. Le coût est fondé sur le montant initial de l'obligation locative ajusté, le cas échéant, en fonction des paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date et auquel s'ajoutent les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la restauration du lieu sur lequel repose le bien, déduction faites des avantages incitatifs reçus.

Le coût des actifs au titre de droits d'utilisation est périodiquement diminué de la charge d'amortissement et des pertes de valeurs, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont amortis selon le mode linéaire sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte, étant donné que ce mode reflète le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs. La durée du contrat de location comprend les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les durées des contrats de location s'échelonnent de 1 à 9 ans pour les bâtiments, de 1 à 2 ans pour le matériel roulant et de 1 à 4 ans pour la machinerie et équipement.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)**

• *Obligations locatives*

À la date de début du contrat de location, la Société comptabilise les obligations locatives évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers à effectuer sur la durée du contrat de location. Les paiements de loyers comprennent principalement les paiements fixes, déduction faite des avantages incitatifs à la location à recevoir, et le prix d'exercice de l'option d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers variables qui ne sont pas fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle se produit l'événement ou la situation qui est à l'origine de ces paiements.

Pour calculer la valeur actualisée des paiements de loyers, la Société utilise le taux d'emprunt marginal à la date de début du contrat de location si le taux d'intérêt implicite du contrat de location ne peut être déterminé facilement. Après la date de début, le montant des obligations locatives est majoré pour refléter l'accumulation des intérêts et réduit en fonction des paiements de loyers versés. En outre, la valeur comptable des obligations locatives est réévaluée s'il y a une modification, un changement dans la durée du contrat de location, un changement aux paiements de loyers fixes en substance ou un changement dans l'appréciation visant à déterminer si le bien sous-jacent sera acheté.

• *Les contrats de location à court terme et les contrats de location de faible valeur*

La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification pour les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois à compter de la date effective et qui ne comportent pas d'option d'achat comme des contrats de location à court terme. La Société applique également les mesures de simplification pour les contrats de location qui sont considérés comme de faible valeur. Les paiements de location sur les contrats de location à court terme et les contrats de location de faible valeur sont comptabilisés comme une dépense sur une base linéaire au cours de la durée du bail.

• *Détermination de la durée des contrats de location assortis d'options de renouvellement*

La Société détermine la durée du contrat de location comme étant le temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, auquel s'ajoutent les périodes visées par toute option de prolongation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable d'exercer ou les périodes visées par toute option de résiliation du contrat de location que la Société a la certitude raisonnable de ne pas exercer.

Après la date de début, la Société réapprécie la durée du contrat de location s'il se produit un événement ou changement de circonstance important qui dépend de sa volonté et qui a une incidence sur sa capacité d'exercer ou non l'option de renouvellement (p.ex., un changement de la stratégie d'affaires).

Incidence de l'adoption de l'IFRS 16 - Contrats de location

Le tableau qui suit présente l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 au 1^{er} juillet 2019 (augmentation/(diminution)) :

	\$
Immobilisations corporelles	(716)
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location	8 776
Créditeurs et charges à payer	(7)
Dette à long terme	(553)
Loyers différés	(137)
Obligations locatives⁽¹⁾	8 757

⁽¹⁾ La tranche courante des obligations locatives s'établissait à 0,9 M \$ au 1^{er} juillet 2019

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements de la Société au titre de contrats de location au 30 juin 2019 et des obligations locatives comptabilisées à la première application de l'IFRS 16 au 1er juillet 2019:

	\$
Engagements au 30 juin 2019	6 273
Incidence de l'actualisation au 1er juillet 2019 ⁽¹⁾	(1 714)
Options de renouvellement dont l'exercice est raisonnablement certain	3 669
Engagements visant des contrats à court terme et des actifs de faible valeur	(24)
Contrats de location-acquisition préexistants au 1 ^{er} juillet 2019	553
Obligations locatives au 1er juillet 2019	8 757

⁽¹⁾ À la date d'adoption d'IFRS 16, le taux d'emprunt moyen pondéré s'établissait à 4,26 %.

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location de la société au 30 septembre 2019 :

Période de trois mois terminé le 30 septembre 2019	Bâtiments	Matériel roulant	Machinerie et équipement	Total
Montant à l'ouverture au 1 ^{er} juillet 2019	7 862	127	787	8 776
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	(260)	(26)	(22)	(308)
Actifs au titre de droits d'utilisation à l'égard des contrats de location, valeur comptable nette au 30 septembre 2019	7 602	101	765	8 468

Le tableau qui suit présente les obligations locatives de la société au 30 septembre 2019 :

	Période de trois mois terminé le 30 septembre 2019
Montant à l'ouverture au 1 ^{er} juillet 2019	8 757
Paiement des obligations locatives	(337)
Charge d'intérêts à l'égard des obligations locatives	91
Obligations locatives au 30 septembre 2019	8 511

Modifications publiées en vue d'être adoptées à une date ultérieure

Les modifications suivantes aux normes ont été publiées et sont applicables par la Société pour ses exercices ouverts à compter du 1er juillet 2020, et l'application anticipée est permise :

- Les modifications à l'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, améliorent la définition d'une entreprise. Elles aident les entités à déterminer si une acquisition consiste en l'acquisition d'une entreprise ou d'un groupe d'actifs. La définition modifiée précise que la raison d'être d'une entreprise est de fournir des biens et des services aux clients, alors que la définition précédente mettait l'accent sur le rendement sous forme de dividendes, de coûts inférieurs ou d'autres avantages économiques pour les investisseurs et autres parties prenantes.
- Définition du terme « significatif » (modifications à l'IAS 1, Présentation des états financiers (l' « IAS 1 »), et à l'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (l' « IAS 8 »)); ces modifications visent à faciliter la compréhension de la définition du terme « significatif » selon l'IAS 1 et elles ne sont pas destinées à changer le concept sous-jacent d'importance relative dans les normes IFRS. Le concept d'« obscurcissement » des informations significatives par la communication d'informations non significatives a été inclus dans la nouvelle définition. Le seuil de signification qui influence les utilisateurs a été modifié, passant de « peut influencer » à « on peut raisonnablement s'attendre à ce que [...] influence ». La définition du terme « significatif » dans l'IAS 8 a été remplacée par un renvoi à la définition du terme « significatif » dans l'IAS 1.

La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces modifications sur ses états financiers.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)**

3. Regroupement d'entreprises

Acquisition de Hays Utility South Corporation

Description du regroupement d'entreprises

Le 14 novembre 2018, la Société a conclu une convention d'achat d'actions portant sur l'acquisition de la totalité des actions émises et en circulation de Hays Utility South Corporation (« Hays »), une société à capital fermé qui se spécialise dans la prestation de services de gestion d'actifs liés à l'eau et aux eaux usées pour le compte de services publics et municipaux de l'État du Texas. La date effective de l'acquisition est le 1^{er} décembre 2018.

H₂O Innovation a acquis Hays pour une contrepartie initiale en espèces de 6,0 M \$ (4,5 M \$US), un ajustement du fonds de roulement de 0,2 M \$ (0,2 M \$US), plus une contrepartie conditionnelle. La juste valeur de la contrepartie conditionnelle, qui repose sur un niveau de revenu spécifique à atteindre sur une période de deux ans, a été estimée à 2,3 M \$ (1,8 M \$US), selon la meilleure estimation de la Société à la date d'acquisition. Le prix d'acquisition a été soumis aux ajustements habituels du fonds de roulement à la date de clôture. Le calcul de l'ajustement du fonds de roulement s'élevant à 0,2 M \$ (0,2 M \$US) a été finalisé et payé par la Société au 30 juin 2019.

La Société a financé l'acquisition au moyen d'un placement privé par voie de prise ferme d'actions ordinaires de la Société pour un produit brut total d'environ 13,1 M \$, en vertu duquel 15 745 775 actions ordinaires de la Société ont été émises au prix de 0,83 \$ par action ordinaire. La Société a également émis un total de 642 710 bons de souscription incessibles aux preneurs fermes permettant à leurs porteurs d'acheter une action ordinaire par bon de souscription au prix de 0,83 \$, ces bons étant en vigueur jusqu'au 30 novembre 2020.

Cette acquisition vient compléter le projet débuté au cours de l'exercice financier 2015 à l'égard des services d'opération et de maintenance (« O&M ») et vient supporter l'acquisition d'Utility Partners en juillet 2016. Cette acquisition solidifie le modèle d'affaires de H₂O Innovation en y ajoutant des ventes récurrentes provenant du pilier O&M, qui sont prévisibles et qui contrebalancent ainsi l'imprévisibilité des revenus provenant des projets de traitement d'eau.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

Répartition du prix d'acquisition à la date d'acquisition (1^{er} décembre 2018)

(en milliers de dollars canadiens)	Répartition finale
Actifs acquis	\$
Trésorerie	457
Débiteurs ⁽¹⁾	163
Actifs sur contrats	1 482
Stocks	156
Immobilisations corporelles	1 064
Autres actifs	221
Relations clients	6 424
Accords de non-concurrence	652
Marque de commerce	-
Passifs repris	
Créditeurs et charges à payer	(1 445)
Dettes à long terme	(347)
Passifs d'impôt différé	(1 667)
Actifs nets acquis identifiables	7 160
Goodwill résultant de l'acquisition	1 328
Juste valeur des actifs nets acquis	8 488
Contrepartie	
Trésorerie	5 954
Juste valeur de la contrepartie conditionnelle à payer	2 299
Ajustement du fonds de roulement	235
Contrepartie totale à payer	8 488
Contrepartie en espèces payée	5 954
Ajustement du fonds de roulement payé	235
Moins : trésorerie acquise	(457)
Flux de trésorerie nets à l'acquisition	5 732

(1) La juste valeur des débiteurs correspond au montant contractuel brut des débiteurs, et un montant estimatif non recouvrable de néant.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)**

La répartition du prix d'acquisition présentée ci-dessus est définitive et constitue un résumé des actifs acquis, des passifs repris et de la contrepartie payée à la juste valeur à la date d'acquisition. Elle a été complétée au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2019. La transaction initiale a été effectuée en dollars américains et convertie en dollars canadiens à la date d'acquisition.

Depuis la répartition initiale, la Société a déterminé le fonds de roulement final de l'entreprise acquise et a également obtenu de nouvelles informations pour évaluer la juste valeur des immobilisations corporelles et incorporelles acquises. Compte tenu de ces nouveaux renseignements, la juste valeur de la contrepartie conditionnelle a été modifiée pour tenir compte du taux d'actualisation approprié.

Tous les actifs incorporels et le goodwill acquis ne sont pas déductibles aux fins de l'impôt.

Frais liés à l'acquisition

Le coût total des frais liés à l'acquisition et à l'intégration se rapportant à l'acquisition de Hays sont de 0,7 M \$.

Détermination de la juste valeur

À la date d'acquisition, les actifs acquis identifiables sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition.

L'évaluation des immobilisations incorporelles de la Société a permis d'identifier des relations clients et des accords de non-concurrence. Les durées de vie d'utilité attribuées aux actifs sont de 10 ans pour les relations clients et entre 6 mois et 3 ans pour les accords de non-concurrence. Les hypothèses significatives utilisées dans la détermination des immobilisations incorporelles, telles que définies par la direction, sont la croissance des ventes annuelle, le taux d'actualisation et la marge bénéficiaire d'exploitation avant amortissement.

Goodwill résultant du regroupement d'entreprises

Selon l'évaluation de la direction, un montant de goodwill de 1,3 M \$ a été attribué à la transaction et provient principalement i) des synergies avec les autres activités de la Société, ii) de la valeur économique de la main-d'œuvre acquise et, iii) des immobilisations incorporelles qui ne respectent pas les critères de comptabilisation distincte.

Goodwill provenant des regroupements d'entreprises

La variation de la valeur comptable se résume comme suit :

	Total	\$
Solde au 30 juin 2018		14 511
Plus : Regroupement d'entreprises – Hays		1 328
Incidence des fluctuations du taux de change		(112)
Solde au 30 juin 2019		15 727
Incidence des fluctuations du taux de change		183
Solde au 30 septembre 2019		15 910

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

4. Débiteurs

Aux	30 septembre 2019	30 juin 2019
Créances clients	\$ 15 080	\$ 16 080
Retenues effectuées par des clients dans le cadre de contrats de projet	2 927	3 253
Provision pour créances douteuses	(66)	(65)
	17 941	19 268
Autres créances	651	172
	18 592	19 440

5. Stocks

Aux	30 septembre 2019	30 juin 2019
Matières premières	\$ 954	\$ 847
Travaux en cours	337	262
Produits finis	5 671	5 630
	6 962	6 739

6. Emprunts bancaires

Le 28 novembre 2018, la Société a conclu une nouvelle convention de crédit avec un nouveau prêteur d'un montant autorisé maximal de 20,0 M \$, incluant un emprunt à terme d'un montant maximal de 5,0 M \$, lequel est décrit à la note 8 – *Dette à long terme*.

En vertu de cette convention de crédit, la Société a accès aux facilités de crédit suivantes :

- (i) Une facilité de crédit renouvelable d'un montant maximal de 12,0 M \$, pour laquelle un montant de 7,5 M \$ était utilisé au 30 septembre 2019. Les taux d'intérêts sur ces montants sont répartis de la façon suivante :
 - a. 3,4 M \$ (3,5 M \$ au 30 juin 2019) portant intérêt au taux d'Acceptation Bancaire plus 2,0 % (3,99 % au 30 septembre 2019 et 4,00 % au 30 juin 2019);
 - b. 0,4 M \$ (0,2 M \$ au 30 juin 2019) portant intérêt au taux préférentiel canadien plus 0,75 % (4,70 % au 30 septembre 2019 et 4,70 % au 30 juin 2019);
 - c. 2,4 M \$US (3,2 M \$ au 30 septembre 2019 et 3,8 M \$ au 30 juin 2019) portant intérêt au taux Libor en \$ US plus 2,0 % (4,05 % au 30 septembre 2019 et 4,40 % au 30 juin 2019); et
 - d. 0,4 M \$US (0,5 M \$ au 30 septembre 2019) portant intérêt au taux préférentiel US plus 0,75% (6,25 % au 30 septembre 2019).
- (ii) Une facilité pour l'émission de lettres de crédit d'un montant maximal de 3,0 M \$ lui permettant d'émettre des lettres de crédit entièrement garanties par Exportation et développement Canada (« EDC »), pour laquelle un montant de 0,1 M \$ n'était pas disponible au 30 septembre 2019 (0,4 M \$ au 30 juin 2019) puisque des lettres de crédit en circulation avaient été émises par l'ancien prêteur de la Société et garanties par EDC. Un montant de 1,1 M \$ (0,8 M \$ au 30 juin 2019) était utilisé sur cette facilité de crédit au 30 septembre 2019.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)**

En plus des facilités de crédit mentionnées ci-haut, la Société a accès aux facilités de crédit supplémentaires suivantes :

- (i) Une facilité de couverture de 1,0 M \$ qui était inutilisée au 30 septembre 2019; et
- (ii) Une facilité de crédit permettant à la Société d'utiliser un montant maximal de 0,4 M \$ sur les cartes de crédit pour les dépenses connexes de la Société, dont un montant de 0,2 M \$ était utilisé au 30 septembre 2019 (0,1 M \$ au 30 juin 2019).

Afin de garantir ces facilités de crédit auprès du nouveau prêteur, la Société (et ses entités affiliées) a octroyé i) une hypothèque mobilière de premier rang sur tous ses actifs actuels et futurs d'un montant de 25,0 M \$ pour chaque constituant, et ii) une hypothèque immobilière de premier rang sur toutes les propriétés détenues par la Société.

Clauses restrictives

Au 30 septembre 2019, la Société respectait les ratios requis dans le cadre de sa convention de crédit, tel que décrit à la note 8 – *Dette à long terme*.

7. Créditeurs et charges à payer

Aux	30 septembre 2019	30 juin 2019
	\$	\$
Créditeurs	3 445	4 876
Autres charges à payer	10 822	7 388
	14 267	12 264

8. Dette à long terme

Aux	30 septembre 2019	30 juin 2019
	\$	\$
Au coût amorti		
Emprunt, libellé en dollars canadiens (a)(e)(f)	3 766	3 980
Emprunt auprès d'autres entités, libellé en dollars canadiens (b)(e)	2 310	2 444
Emprunts auprès d'autres entités, libellé en dollars américains (c)	1 122	1 125
Emprunts auprès d'autres entités, libellé en dollars canadiens (d)	322	892
	7 520	8 441
Moins : tranche courante de la dette à long terme	1 724	1 863
Dette à long terme	5 796	6 578

(a) Emprunt

Le 28 novembre 2018, une convention de crédit a été conclue pour une facilité à terme d'un montant maximal de 5 000 \$ servant exclusivement à refinancer certains emprunts existants. Le 19 décembre 2018, la Société a demandé un retrait d'un montant de 4 743 \$, comprenant un montant de 4 400 \$ portant intérêt au taux d'Acceptation Bancaire plus 2,0 % (3,99 % au 30 septembre 2019 et 4,00 % au 30 juin 2019) et un montant de 343 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,75 % (4,70 % au 30 septembre 2019 et 4,70 % au 30 juin 2019). Cet emprunt est remboursable en 60 versements mensuels de 78 \$ en capital, et vient à échéance le 26 novembre 2023. Il est présenté déduction faite des frais de financement de 186 \$ (209 \$ au 30 juin 2019).

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

(b) Emprunt auprès d'autres entités

Le 18 juillet 2016, une entente a été conclue pour un emprunt d'une valeur de 5 000 \$, visant à financer l'acquisition d'Utility Partners. L'emprunt portait intérêt au taux préférentiel plus 2,5 % (6,45 % au 30 septembre 2019 et 6,45 % au 30 juin 2019). L'échéance et les versements mensuels ont été renégociés, à la suite d'un remboursement de 1 000 \$ effectué le 17 décembre 2018. L'emprunt est payable en 60 versements mensuels de 45 \$, et vient à échéance le 14 décembre 2023. Il est présenté déduction faite des frais de financement de 28 \$ (31 \$ au 30 juin 2019).

(c) Emprunts auprès d'autres entités

Dans le cadre de l'acquisition de Hays, la Société a assumé des emprunts totalisant 351 \$ (265 \$ US) pour le financement de matériel roulant. Les emprunts portent intérêt à des taux variant de 3,74 % à 6,59 % sont payables entre 36 et 48 versements mensuels totalisant 12 \$ (9 \$ US), capital et intérêts, et viennent à échéance de février 2019 à juillet 2022.

La Société a conclu des accords de financement totalisant 1 272 \$ (961 \$US) pour financer l'acquisition de matériel roulant et de la machinerie et équipement. Les emprunts portent intérêt à un taux variant de 0,99 % à 10,35 % sont payables entre 48 et 72 versements mensuels totalisant 26 \$ (20 \$US), capital et intérêts, et viennent à échéance de mars 2023 à juin 2025.

(d) Emprunt auprès d'autres entités

La Société a conclu des accords de financement totalisant 514 \$. Les emprunts portent intérêt à des taux variant de 3,40 % à 8,63 % sont payables entre 36 et 99 versements mensuels totalisant 6 \$, capital et intérêts, et viennent à échéance d'août 2020 à juin 2027.

(e) Les conventions relatives à la dette à long terme exigent que la Société respecte les ratios financiers suivants :

- Ratio de dette sur BAIIA, défini comme la dette totale divisée par le BAIIA inférieur à 3,00:1,00 en tout temps.
- Ratio de couverture des charges fixes, y compris tous les paiements de capital et d'intérêts sur les emprunts exigibles et les dépenses d'investissement
 - supérieur ou égal à 1,10:1,00 jusqu'à la fin du trimestre se terminant le 30 septembre 2019; et
 - supérieur ou égal à 1,20:1,00 en tout temps par la suite.

(f) La dette à long terme est garantie par (i) une hypothèque mobilière de premier rang sur tous les actifs actuels et futurs de la Société et (ii) une hypothèque immobilière de premier rang sur toutes les propriétés détenues par la Société.

Clauses restrictives

Au 30 septembre 2019, la Société respectait les ratios requis dans le cadre de ses conventions de crédit.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

9. Contrepartie conditionnelle

La variation de la valeur comptable de la contrepartie conditionnelle se résume comme suit :

	\$
Solde au 30 juin 2018	-
Contrepartie conditionnelle – Hays (note 3)	2 299
Plus : variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	248
Incidence des fluctuations du taux de change	(44)
Solde au 30 juin 2019	2 503
Plus : variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	114
Incidence des fluctuations du taux de change	30
Solde au 30 septembre 2019	2 647
Moins : tranche courante	1 439
Contrepartie conditionnelle – tranche non-courante	1 208

10. Informations complémentaires sur la nature des composantes des charges

a) Dépenses par nature

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Matériel	\$ 8 039	\$ 8 268
Salaires et avantages sociaux	14 027	10 370
Sous-traitants et honoraires professionnels	2 034	2 012
Loyers, électricité, assurance et frais de bureau	827	669
Télécommunications et frais de transport	747	902
Compensation à base d'actions	60	83
Autres dépenses	834	937
Coût total des marchandises vendues, des frais généraux d'exploitation, des frais de vente et des frais administratifs	26 568	23 241
Amortissement des immobilisations corporelles des actifs au titre de droits d'utilisation (note 2 a)	689	279
Amortissement des immobilisations incorporelles	965	699
Charges, y compris l'amortissement	28 222	24 219

b) Amortissement

La Société a choisi de présenter l'amortissement en tant que poste distinct dans ses états consolidés des résultats, plutôt que d'indiquer la fraction de ce montant qui a trait au coût des marchandises vendues, aux charges d'exploitation, aux frais de vente et aux frais administratifs dans chacune de ces catégories de coûts. Les tableaux suivants présentent : i) la ventilation de l'amortissement par catégorie de coûts, comme indiqué ci-dessus, pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018; et ii) les montants qui seraient présentés au titre du coût des marchandises vendues, des frais généraux d'exploitation, des frais de vente et des frais administratifs si l'amortissement était ventilé entre ces catégories de coûts pour les périodes susmentionnées.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)**

**Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de
droits d'utilisation par fonction**

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Coût des marchandises vendues	\$ 629	\$ 231
Frais généraux d'exploitation	1	1
Frais de vente	25	12
Frais administratifs	34	35
	689	279

Amortissement des actifs incorporels par fonction

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Coût des marchandises vendues	\$ 223	\$ 147
Frais de vente	664	481
Frais administratifs	78	71
	965	699

Coûts par fonction incluant l'amortissement

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Coût des marchandises vendues	\$ 22 368	\$ 19 243
Frais généraux d'exploitation	1 389	1 329
Frais de vente	2 554	2 140
Frais administratifs	1 911	1 507
	28 222	24 219

c) Autres pertes - nets

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
(Gain) perte de change non réalisé(e)	\$ (103)	\$ 55
(Gain) perte de change réalisé(e)	107	(39)
Autres gains	(17)	(14)
Variation de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle	114	-
	101	2

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

11. Perte nette par action

Le tableau suivant définit le nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation utilisé pour calculer la perte nette de base et diluée par action:

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Perte nette	(1 033 \$)	(323 \$)
Nombre moyen pondéré de base et dilué d'actions en circulation	53 258 504	40 144 214
Perte nette de base et diluée par action	(0,019 \$)	(0,008 \$)

Éléments exclus du calcul de la perte nette de base et diluée par action, en raison de leur prix d'exercice supérieur au prix moyen du marché des actions ordinaires et de la période légale d'exercice relative aux bons de souscription.

	2019	2018
Options d'achat d'actions	2 554 334	2 554 334
Bons de souscription	642 710	-

Pour les périodes de trois mois terminées les 30 septembre 2019 et 2018, la perte nette diluée par action était la même que la perte nette de base par action étant donné que l'exercice présumé des options d'achat d'actions et des bons de souscription est anti-dilutif. Par conséquent, la perte nette diluée par action pour ces périodes a été calculé d'après le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation.

12. Information sectorielle

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice financier 2019, la Société a entamé un réaménagement stratégique de sa structure organisationnelle. À la suite de ce réaménagement stratégique de sa structure organisationnelle, la Société a réévalué sa structure d'information financière sectorielle et, à compter du quatrième trimestre de l'exercice 2019, elle compte trois nouveaux secteurs d'information financière : i) les projets de traitement d'eau et des eaux usées, et services (« Projets et Services après-vente »); ii) les produits de spécialité, qui incluent une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles, de produits chimiques de spécialité, de produits consommables et de produits spécialisés pour l'industrie du traitement de l'eau (raccords flexibles et filtres à cartouches) (« Produits de spécialité »); et iii) les services d'opération et de maintenance dédiés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées (« O&M »).

Avant le réaménagement stratégique de sa structure organisationnelle, la Société exerçait ses activités par l'entremise d'un seul secteur isolable, lequel offrait des systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées, ainsi que des produits et services s'y rapportant.

Produits à partir desquels les secteurs isolables tirent leurs revenus

Pour des besoins de gestion, la Société compte trois piliers d'affaires fondées sur ses différents produits et services. La Société exerce ses activités par l'entremise de trois secteurs d'exploitation isolable : i) les projets de traitement d'eau et des eaux usées, et services (« Projets et Services après-vente »); ii) les produits de spécialité, qui incluent une gamme complète d'équipement et de produits acéricoles, de produits chimiques de spécialité, de produits consommables et de produits spécialisés pour l'industrie du traitement de l'eau (raccords flexibles et filtres à cartouches) (« Produits de spécialité »); et iii) les services d'opération et de maintenance dédiés aux systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées (« O&M »).

Le principal décideur opérationnel de la société évalue le rendement du secteur d'exploitation en fonction du bénéfice avant frais administratifs comme présenté à la direction interne, sur une base périodique.

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

Les revenus et les charges intersectoriels sont éliminés lors de la consolidation et se rapportent principalement aux ventes dans le secteur d'exploitation Produits de Spécialité. Les prix de transfert entre les secteurs d'exploitation sont indépendants d'une manière similaire aux transactions effectuées avec des tiers.

L'analyse suivante des résultats pour chacun des secteurs isolables utilisés par le principal décideur opérationnel de la Société figure au tableau suivant :

	période de trois mois terminée le 30 septembre 2019			
	Projets et Services après-vente	Produits de Spécialité	Opération et maintenance	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant de clients externes :				
Revenus comptabilisés progressivement	5 584	-	14 826	20 410
Revenus comptabilisés à un moment précis	2 621	5 192	-	7 813
	8 205	5 192	14 826	28 223
Coût des marchandises vendues	6 540	2 976	12 000	21 516
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation	1 665	2 216	2 826	6 707
Frais généraux d'exploitation	202	594	592	1 388
Frais de vente	814	670	381	1 865
Bénéfice avant les frais administratifs	649	952	1 853	3 454
Frais administratifs				1 799
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs au titre de droits d'utilisation				689
Amortissement des immobilisations incorporelles				965
Autres pertes – nettes				101
Frais d'acquisition et d'intégration et autres frais				489
Charges financières – nettes				453
Perte avant impôts sur le résultat				(1 042)

	For the période de trois mois terminée le 30 septembre 2018			
	Projets et Services après-vente	Produits de Spécialité	Opération et maintenance	Total
	\$	\$	\$	\$
Revenus provenant de clients externes :				
Revenus comptabilisés progressivement	7 704	-	9 893	17 597
Revenus comptabilisés à un moment précis	2 568	4 206	-	6 774
	10 272	4 206	9 893	24 371
Coût des marchandises vendues	8 228	2 316	8 321	18 865
Bénéfice brut avant les frais d'exploitation	2 044	1 890	1 572	5 506
Frais généraux d'exploitation	208	664	456	1 328
Frais de vente	736	579	332	1 647
Bénéfice avant les frais administratifs	1 100	647	784	2 531
Frais administratifs				1 401
Amortissement des immobilisations corporelles				279
Amortissement des immobilisations incorporelles				699
Autres pertes – nettes				2
Frais d'acquisition et d'intégration et autres frais				33
Charges financières – nettes				531
Perte avant impôts sur le résultat				(414)

NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)

Informations géographiques

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Revenus provenant de clients externes	\$	\$
Revenus par secteur géographique		
Canada	3 530	4 192
États-Unis	22 711	18 128
Autres	1 982	2 051
	28 223	24 371

Les revenus sont attribués aux différents pays en fonction du pays de résidence du client.

Aux	30 septembre 2019	30 juin, 2019
Actifs non courants excluant les autres actifs, les instruments financiers et les actifs d'impôt différé par secteur géographique	\$	\$
Canada	8 249	7 006
États-Unis	43 228	37 240
	51 477	44 246

13. Information sur les parties liées

a) Prêts à des parties liées

Suivant les approbations nécessaires des actionnaires désintéressés de la Société lors de l'assemblée annuelle des actionnaires qui s'est tenue le 15 novembre 2016, la Société a octroyé à certains membres de la haute direction des prêts individuels totalisant 1 250 \$ (les « prêts »), effectifs le 26 juillet 2016, pour leur permettre d'acquérir des actions ordinaires dans le cadre du placement privé additionnel. Ces prêts sont remboursables en un versement le jour du 8^e anniversaire de la date effective et ils peuvent être remboursés entièrement à n'importe quel moment avant la fin du terme, sans pénalité. Ces prêts portent intérêt au taux de 2,5 %, payable mensuellement. Ils sont garantis par une hypothèque conventionnelle avec dépossession des actions ordinaires acquises. La juste valeur des actions ordinaires sous-jacentes détenues pour garantir ces prêts était de 1 240 \$ au 30 septembre 2019 (1 146 \$ au 30 juin 2019).

Un montant de 7 \$ a été versé à la Société relativement à ces prêts et enregistré à titre de produits financiers dans les états consolidés des résultats pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2019 (7 \$ pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2018).

b) Rémunération des membres de la haute direction et du conseil d'administration

Le tableau ci-dessous présente la rémunération des membres de la haute direction et du conseil d'administration durant la période:

Périodes de trois mois terminées les 30 septembre	2019	2018
Avantages à court terme ⁽¹⁾	\$	\$
Avantages postérieurs à l'emploi ⁽²⁾	272	279
Paiements fondés sur des actions	37	33
	60	83
	369	395

¹⁾ Les avantages à court terme incluent principalement les salaires, les primes et les autres avantages non monétaires.

²⁾ Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les cotisations de la Société au régime d'options d'achat d'actions.

**NOTES COMPLÉMENTAIRES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS
(en milliers de dollars canadiens à l'exception des informations par action) (non audités)**

Les montants présentés dans le tableau ci-dessus sont les montants comptabilisés à titre de charges au cours de l'exercice, et sont attribuables aux membres de la haute direction et aux membres du conseil d'administration.

La rémunération des principaux dirigeants et du conseil d'administration est déterminée par le comité de rémunération, gouvernance et risques d'après le rendement des individus et les tendances du marché.

14. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées pour respecter la présentation des données de la période courante.

15. Événements postérieurs à la date de clôture

Le 28 octobre 2019, la Société a annoncé qu'elle a conclu une convention d'achat et de vente exécutoire aux termes de laquelle H₂O Innovation, par l'intermédiaire d'une filiale en propriété exclusive du Royaume-Uni, acquerra, auprès de tiers sans lien de dépendance, Genesys Holdings Limited et ses filiales, Genesys Manufacturing Limited, Genesys International Limited, Genesys North America, LLC et la participation de 24% dans Genesys Membrane Products S.L. (collectivement, « Genesys »), un groupe de sociétés fermées établies au Royaume-Uni qui met au point, fabrique et distribue des produits chimiques membranaires d'osmose inverse (OI) de spécialité, des antitartres, des nettoyants, des floculants et des biocides (l'**« acquisition »**).

Le prix d'achat de l'acquisition a été fixé à 16,95 M £ (28,39 M \$) (le **« prix d'achat »**), selon la valeur de l'entreprise, payable intégralement à la clôture de l'acquisition. Le prix d'achat est sous réserve des ajustements au titre du fonds de roulement usuels à la date de clôture.

La clôture de l'acquisition devrait avoir lieu vers le 14 novembre 2019 et est sous réserve des conditions usuelles.

Le prix d'acquisition est financé en partie par le placement de 13 335 000 reçus de souscription dans le cadre d'un appel public à l'épargne, chaque reçu de souscription permettant au porteur de recevoir, à la clôture de l'acquisition, une unité composée d'une action ordinaire et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription d'action ordinaire étant un **« bon de souscription »**). Le produit net pour H₂O Innovation sera d'environ 13,0 M\$, après déduction de la commission des preneurs fermes et des autres coûts de transaction d'environ 1,0 M \$. H₂O Innovation a attribué aux preneurs fermes une option de surallocation leur permettant d'acheter jusqu'à 952 380 reçus de souscription supplémentaires au prix de 1,05 \$ par reçu de souscription, pour un produit brut additionnel maximal d'environ 1,0 M\$.

Le prix d'acquisition est également financé en partie par le placement privé concomitant. La Société et les co-chefs de file concluront une convention de souscription distincte avec certains actionnaires institutionnels pour procéder à l'émission de 7 647 619 reçus de souscription par voie d'un placement privé parallèlement à la clôture du placement, pour un produit brut total d'environ 8,0 M\$. Le produit net pour H₂O Innovation sera d'environ 7,5 M\$, après déduction de la commission des preneurs fermes et des autres coûts de transaction d'environ 0,5 M\$.

L'acquisition et les coûts associés à l'acquisition et aux placements seront également financés par le montant requis devant être prélevé sur le prêt à terme d'un montant de 12 M \$ consenti à la filiale en propriété exclusive du Royaume-Uni de la société aux termes de la convention de crédit modifiée et mise à jour de la Société annoncée précédemment conclue le 28 octobre 2019 avec un prêteur indépendant. La Société doit rembourser le prêt à terme en versements trimestriels en fonction d'un amortissement annuel de 12,5 % du capital. Le premier versement est exigible le 31 décembre 2019.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Conseil d'administration

Lisa Henthorne, présidente du conseil d'administration⁽²⁾

Robert Comeau, administrateur⁽¹⁾⁽²⁾⁽³⁾

Pierre Côté, administrateur⁽³⁾⁽⁴⁾

Stephen A. Davis, administrateur⁽¹⁾

Frédéric Dugré, président et chef de la direction et administrateur

Richard Hoel, administrateur et vice-président du conseil d'administration⁽¹⁾⁽³⁾

René Vachon, administrateur⁽¹⁾⁽²⁾

Direction

Frédéric Dugré, président et chef de la direction⁽³⁾⁽⁴⁾

Marc Blanchet, chef de la direction financière

Guillaume Clairet, chef de l'exploitation⁽³⁾⁽⁴⁾

Edith Allain, Secrétaire

Denis Guibert, vice-président et directeur général, Projets⁽⁵⁾

Gregory Madden, vice-président et directeur général, services après-vente et solutions numériques

Rock Gaulin, vice-président et directeur général, érablière

William Douglass, vice-président et directeur général, O&M⁽⁶⁾

⁽¹⁾ Comité d'audit

⁽⁵⁾ Projets de systèmes de traitement d'eau et d'eaux usées

⁽²⁾ Comité de gouvernance, rémunération et risques

⁽⁶⁾ Opération et maintenance

⁽³⁾ Comité de croissance

⁽⁴⁾ Comité de projets, opération et innovation

Conseillers

Elisa Speranza⁽²⁾⁽⁴⁾

Leonard Graziano⁽³⁾⁽⁴⁾

Conseillers juridiques

McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L.

Auditeurs indépendants

Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Agent de transfert

Société de fiducie AST (Canada)

BUREAUX ET USINES

Siège social

330, rue St-Vallier Est, bureau 340

Québec (Québec) G1K 9C5

Téléphone : 418-688-0170

Télécopieur : 418-688-9259

investisseur@h2oinnovation.com

www.h2oinnovation.com

Bureaux

1046, 18th Ave SE

Calgary, Alberta, T2G 1L6

5500, North Service Road, Suite 207

Burlington, Ontario, L7L 6W6

6 Barroeta Aldamar

48001 Bilbao, Spain

1710 23rd Avenue

Gulfport, Mississippi 39501

7220 S. Cinnamon Road, Suite 110

Las Vegas, Nevada 89113

2200 Sciaaca Road

Spring, Texas 77373

Usines (Amérique du Nord)

201, 1^{re} Avenue

Ham-Nord, Québec, G0P 1A0

6, Chemin Vimy, Bureaux 200 et 300

St-Joseph-de-Coleraine, Québec, G0N 1B0

1048 La Mirada Court

Vista, Californie 92081

8900, 109th Ave N, Suite 1000

Champlin, Minnesota 55316